

Journal of the Society for the Study of Architecture in Canada
Le Journal de la Société pour l'étude de l'architecture au Canada



**L'UQAM et l'intégration de l'église Saint-Jacques (1971-1979) :
une approche audacieuse pour un projet novateur**

Martin Drouin

Volume 43, numéro 2, 2018

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1058038ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1058038ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

SSAC-SEAC

ISSN

2563-8696 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Drouin, M. (2018). L'UQAM et l'intégration de l'église Saint-Jacques (1971-1979) : une approche audacieuse pour un projet novateur. *Journal of the Society for the Study of Architecture in Canada / Le Journal de la Société pour l'étude de l'architecture au Canada*, 43(2), 43–66.
<https://doi.org/10.7202/1058038ar>

L'UQAM ET L'INTÉGRATION DE L'ÉGLISE SAINT-JACQUES (1971-1979) : UNE APPROCHE AUDACIEUSE POUR UN PROJET NOVATEUR

MARTIN DROUIN est professeur au Département d'études urbaines et touristiques de l'École des sciences de la gestion à l'Université du Québec à Montréal (ESG UQAM). Formé en histoire et en études urbaines, il s'intéresse aux mécanismes de la patrimonialisation et à la requalification du patrimoine dans une perspective à la fois historique et contemporaine. Il porte également un grand intérêt à la mise en valeur et à la médiation du patrimoine. Il est d'ailleurs directeur de *Téoros*, une revue pluridisciplinaire de recherche en tourisme. Cet article s'inscrit dans le cadre du projet de recherche : « Patrimoine et requalification au Québec : usages, réemplois et représentations (1960 à aujourd'hui) », financé par le programme « Savoir » du Conseil de recherches en sciences humaines (CRSH).

> MARTIN DROUIN

L'Université du Québec à Montréal (UQAM) est installée au cœur du centre-ville de la métropole québécoise. Depuis les années 1970, l'université a graduellement construit un campus autour de l'axe des rues Saint-Denis et Sainte-Catherine ; un deuxième s'est récemment érigé un peu plus à l'ouest dans le quadrilatère au nord de la Place des Arts, c'est-à-dire entre les rues Ontario, Jeanne-Mance, Sherbrooke et Saint-Urbain. Dans les deux cas, l'université a choisi de requalifier quelques bâtiments anciens ; on pense ici à l'église Saint-Jacques, à l'ancienne École Polytechnique de Montréal, à l'ancienne École technique de Montréal et à quelques immeubles de bureaux ainsi qu'à une ancienne forge. Des constructions contemporaines reflètent, quant à elles, les tendances architecturales des cinq dernières décennies. Les deux campus cohabitent également avec des bâtiments anciens toujours en fonction : la chapelle Notre-Dame-de-Lourdes pour le campus de l'est, et l'église St. John the Evangelist – l'église au toit rouge – pour celui de l'ouest. En tout, plus d'une trentaine de pavillons forment le campus de l'UQAM, fréquenté par quarante mille étudiants.

Parmi les requalifications de bâtiments anciens, l'intégration de l'église Saint-Jacques a été la plus médiatisée. C'est normal, puisqu'elle marque le début de la construction des deux premiers pavillons de l'UQAM. Cette intégration est également un geste fort, car les architectes réutilisent le clocher et le transept sud,



ILL. 1. VUE DU CAMPUS CENTRAL, LE PAVILLON JUDITH-JASMIN À L'AVANT-PLAN (N.D.). | UQAM.



ILL. 2. PHOTO PUBLIÉE SUR UN ALBUM FLICKR INTITULÉ « UQAM » PAR ROSS DUN (2017). | ROSS DUNN.

UNE HISTOIRE DU PATRIMOINE ET DE LA REQUALIFICATION

Quand est-il exactement ? Ce projet peut-il aider à comprendre l'histoire de la sauvegarde du patrimoine au Québec et à Montréal ? Au-delà du cas mieux documenté de la reconstruction de la place Royale à Québec³, réalisée au même moment, que peut nous enseigner la réalisation de la première phase du campus de l'UQAM ? La solution proposée est audacieuse. Seules les parties les plus emblématiques de l'église Saint-Jacques ont été conservées. La chapelle Notre-Dame-de-Lourdes, quant à elle, a été sauvegardée dans son intégrité. Les concepteurs des nouveaux bâtiments universitaires aspiraient à ce qu'ils soient de leur temps, c'est-à-dire qu'ils voulaient éviter qu'ils soient de simples bâtiments d'accompagnement, tout en souhaitant qu'ils puissent instaurer un dialogue avec le milieu existant. Pourquoi ont-ils posé de tels gestes ? Quelles ont été les réactions des Montréalais et des commentateurs à l'époque ? Quelle a été l'attitude des autorités responsables du patrimoine ? Pourquoi n'avoir conservé que le clocher et le transept sud ? Pourquoi conserver la chapelle ? Afin de mieux juger de l'ensemble du projet, nous croyons qu'il ne faut pas séparer le traitement de l'église Saint-Jacques de celui de la chapelle Notre-Dame-de-Lourdes, comme cela est fait trop souvent. Les deux édifices religieux ont en effet été intégrés dans un même bâtiment universitaire décliné en deux parties séparées par la rue Sainte-Catherine, ce qui permettra, nous l'espérons, d'avoir une lecture plus juste de la situation.

L'article s'inscrit dans une histoire du patrimoine et de la requalification. Il est essentiel de documenter la construction sociale du patrimoine. Il est presque devenu un truisme d'affirmer que le

deux monuments historiques classés par le gouvernement du Québec, pour proposer un tout nouveau campus aux lignes modernes (inauguré en 1979) (ill. 1). Le projet a été abondamment commenté dans les médias à l'époque, tant dans les revues spécialisées que les quotidiens à grande diffusion, et il continue de refaire surface à l'occasion. Aujourd'hui encore, un passant même peu informé comprend rapidement que l'ancienne église paroissiale s'imbrique dans un bâtiment plus récent. L'image est puissante et nombreux sont ceux qui immortalisent la scène (ill. 2).

Pourtant, lorsqu'il est question du projet dans les milieux du patrimoine, les réactions sont totalement différentes. Elles sont même souvent très négatives. En avril 2016, par exemple, le journal *Le Devoir*, dans une série d'articles coiffée du titre « Un patrimoine de façade », utilisait une image de l'église Saint-Jacques

pour illustrer un des textes. Sans contextualiser ni expliquer le projet uqamien, la légende soulignait : « Lors de la construction de l'Université du Québec à Montréal, on a rasé l'église Saint-Jacques pour n'en conserver que le clocher, aujourd'hui en piètre état¹. » Dans les publications spécialisées, le jugement est tout aussi sévère. Le magazine *Continuité* par exemple, dans une prise de position contre le façadisme, a aussi opté pour une image de l'église Saint-Jacques comme illustration, alors que bien d'autres projets au Québec auraient pu être choisis. Cet article souligne que « L'intégration de la façade de l'église Saint-Jacques dans le bâtiment de l'UQAM [a] suscité d'après discussions [...]² ». Il s'agit de la seule référence au projet dans l'article, mais le lecteur l'associe dès lors au façadisme. En somme, si le projet impressionne le passant, il questionne tout autant l'expert et le spécialiste en patrimoine.

patrimoine n'existe pas en soi, qu'il est un regard contextualisé, témoin d'une époque. L'idée est également partagée que le concept de patrimoine s'est considérablement transformé depuis les soixante dernières années. Les manières d'intervenir se sont aussi modifiées avec les mutations de la pratique architecturale et les différentes philosophies d'intervention. Dès lors, l'histoire du patrimoine et de la requalification permet de resituer des projets à des moments précis de leur réalisation afin d'éviter de télescoper des conceptions actuelles qui nuisent à une juste compréhension. Elle aide pareillement à définir le chemin parcouru. Une meilleure connaissance du projet de l'UQAM aurait-elle pu aider à questionner l'intégration du clocher de l'église Saint-Sauveur au Centre hospitalier de l'Université de Montréal (CHUM)? Les deux églises, situées à moins de un kilomètre l'une de l'autre sur la rue Saint-Denis, intégrées à deux projets ambitieux réalisés à quarante ans d'intervalle, sont-elles les témoins de deux époques? Avant de répondre, penchons-nous sur le projet uqamien.

UN PATRIMOINE MALMENÉ DANS UNE VILLE EN TRANSFORMATION

Au cours des années 1960-1970, des bouleversements sans précédent transforment le paysage urbain montréalais. L'activité est intense. Du jamais vu. Grues, pelles mécaniques et autres engins de construction s'activent dans les quartiers, qu'ils soient anciens ou récents. Construction d'autoroutes, élargissement de rues et mise en place du réseau de métro transforment l'échelle de la ville, tandis que la présence de l'automobile entraîne la prolifération de parcs de stationnement à ciel ouvert. Les édifices en hauteur, gratte-ciel de bureaux ou tours résidentielles, donnent une nouvelle silhouette



ILL. 3. GORDON PAPE, « SEVEN THAT HAVE FALLEN », *THE GAZETTE*, 15 MARS 1974, P. 10. | BIBLIOTHÈQUE ET ARCHIVES NATIONALES DU QUÉBEC.

à la ville. Des opérations de renouveau urbain, à petite et à grande échelle, de même que l'arrivée de nouvelles formes architecturales issues du mouvement moderne changent radicalement l'apparence des quartiers. Une nouvelle ville bouscule tout sur son passage⁴. Rien ne semble épargné : pas même le quartier historique qu'une autoroute surélevée doit traverser⁵ ; encore moins les bâtiments anciens moins prestigieux des quartiers populaires, dont la valeur n'est à peu près pas reconnue⁶. La construction de la maison de Radio-Canada, par exemple, nécessite la destruction de tout un quartier⁷. Bref, la sauvegarde du patrimoine bâti n'est pas encore à l'ordre du jour. Du moins, la conception du monument historique ou des maisons anciennes – comme on s'y réfère à l'époque – définit la valeur patrimoniale d'une manière très restreinte.

Il n'y a pas que le paysage urbain qui se transforme. Les quartiers centraux connaissent des bouleversements économiques et démographiques. La fermeture de manufactures et autres lieux de travail entraîne dans son sillage la paupérisation d'une partie de la population, alors qu'une autre partie migre vers les quartiers périphériques ou la banlieue à la recherche d'un nouveau standard de vie⁸. Les solutions pour revitaliser les secteurs en perte de vitesse s'inscrivent dans l'idéologie du renouveau urbain. En 1961, la Corporation de développement économique dépose une étude qui propose un vaste programme de démolitions et de reconstructions : près de six cent cinquante hectares répartis dans dix-sept quartiers sont déclarés « zones de déblaiement⁹ ».

Les pratiques sociales sont également chambardées. Dans le cas qui nous préoccupe, les habitudes religieuses connaissent



ILL. 4. MAP OF THE CITY AND SUBURBS OF MONTREAL, BY JOHN ADAMS, H.P. ROYLE, 1825. | ARCHIVES DE LA VILLE DE MONTRÉAL.

des modifications notables avec, comme conséquence directe, une baisse de la fréquentation de la messe dominicale. À cela s'ajoute, nous venons de le voir, un solde migratoire déficitaire dans les quartiers centraux. La population en place se paupérise. Un constat s'impose : « Le vieillissement des membres des communautés religieuses, le manque de relève et de ressources financières constituent les principales raisons invoquées pour justifier le délaissement des actifs immobiliers par les Églises historiques de Montréal¹⁰. » Chez les autorités catholiques, à l'archevêché de Montréal, des mesures drastiques sont envisagées pour faire face aux nouvelles réalités : celles de la fermeture et de la vente d'églises. Cette solution entraîne immédiatement nombre de démolitions dans la ville. C'est ainsi que disparaissent, entre autres, les églises Saint Anne (ou St. Anne), Saint-Henri et Saint-Georges. Entre 1975 et 1979, une dizaine de lieux de culte supplémentaires tombent sous le pic des démolisseurs¹¹ (ill. 3). Rien ne semble

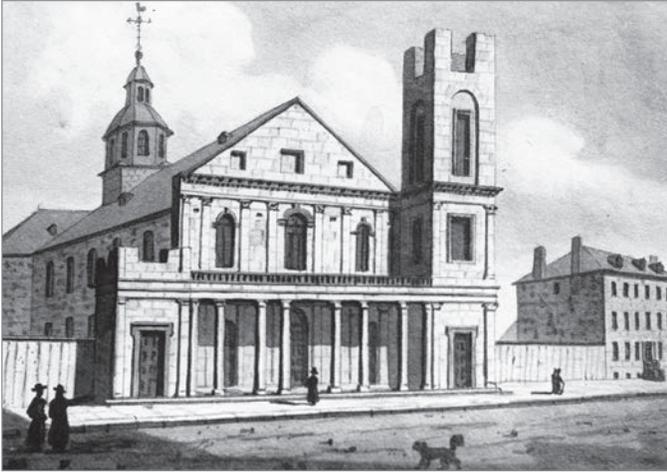
épargné : pas même les églises qui avaient jadis fait la renommée de Montréal.

L'ÉGLISE SAINT-JACQUES ET LA CHAPELLE NOTRE-DAME-DE-LOURDES : DES MIRACULÉES

Dans ce contexte, on peut affirmer que le clocher et le transept sud de l'église Saint-Jacques ainsi que la chapelle Notre-Dame-de-Lourdes sont des miraculés. En effet, depuis 1823, l'occupation religieuse du site a connu bien des rebondissements. L'histoire débute d'abord avec panache. Mgr Jean-Jacques Lartigue [1777-1840], un prêtre sulpicien élu en 1820 premier évêque auxiliaire de Québec pour le district de Montréal, décide de construire le siège épiscopal sur un terrain légué par sa tante, Perrine-Charles Cherrier, veuve de Denis Viger, dans le faubourg Saint-Louis. Comme le montre bien la carte de John Adams de 1825, le terrain est aux limites de l'urbanisation de la ville (ill. 4). Le pharmacien Romuald Trudeau

écrit d'ailleurs dans son journal qu'elle est « [u]n peu retirée du reste du monde¹² ».

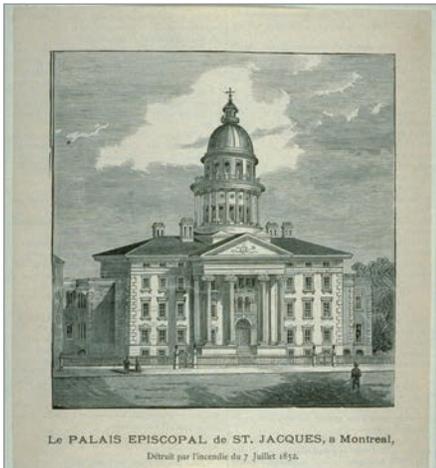
Ce choix est dicté par le désir de ne pas heurter les Sulpiciens, seigneurs de Montréal, qui désirent préserver leur pouvoir religieux et leur influence¹³. C'est d'ailleurs pour la même raison que Mgr Lartigue quitte le séminaire des Sulpiciens, rue Notre-Dame, où il réside alors, pour l'Hôtel-Dieu de la rue Saint-Paul. Les religieuses hospitalières de Saint-Joseph l'accueillent, mettent un appartement à sa disposition et lui permettent d'utiliser la chapelle de l'institution, laissant les Sulpiciens officier seuls à l'église Notre-Dame. Toutefois, la situation ne peut durer. Les Sulpiciens proposent que Mgr Lartigue s'installe à l'extérieur de l'île, sur la rive sud de Montréal, comme une sorte de compromis entre les deux pouvoirs. La décision est finalement prise en janvier 1823 et il s'installe sur la rue Saint-Denis¹⁴. Le lieu est certes un peu à l'écart, mais il



ILL. 5. CHAPELLE SAINT-JACQUES (AVEC PROJET DE TOURS ET PORTIQUE), JOHN DRAKE, 1826. | ARCHIVES DU SÉMINAIRE DU QUÉBEC.



ILL. 6. INTÉRIEUR DE L'ANCIENNE CATHÉDRALE SAINT-JACQUES AVANT LE FEU DE 1852 (AQUARELLE PAR JAMES DUNCAN). | VILLE DE MONTRÉAL.



ILL. 7. PALAIS ÉPISCOPAL SAINT-JACQUES AVANT LE FEU DE 1852 (GRAVURE RÉALISÉE ENTRE 1870 ET 1920). | BIBLIOTHÈQUE ET ARCHIVES NATIONALES DU QUÉBEC.



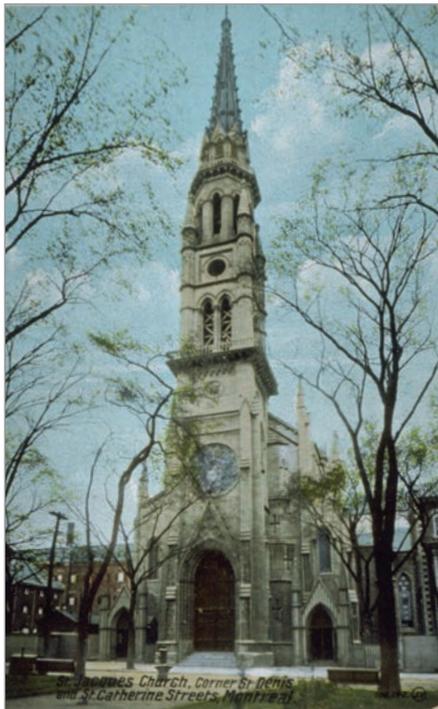
ILL. 8. ÉGLISE SAINT-JACQUES, VUE INTÉRIURE (ENTRE 1870 ET 1920). | BIBLIOTHÈQUE ET ARCHIVES NATIONALES DU QUÉBEC.

reste tout de même non loin du centre d'activité.

La construction de l'église débute quelques mois plus tard. Les travaux sont confiés à Joseph Fournier [1790-1832], un maître maçon sans grande expérience dans la construction de bâtiments religieux¹⁵. La façade, de quatre-vingts pieds de large en pierre de taille, encadrée par deux tours carrées en saillie, est composée de deux niveaux de colonnes et couronnée d'un

fronton. Entre les deux tours se loge un portique qui abrite l'entrée de l'église. Une gravure de 1826 de John Drake montre les deux tours inachevées ; elles ne le seront jamais, car les ressources financières manquent au diocèse (ill. 5). L'intérieur est composé d'une grande nef sur laquelle est déposée une voûte en berceau et laisse apparaître une composition sur deux étages, répétant les deux mêmes rangées de colonnes de la façade, qui se termine par un chœur en hémicycle. Le deuxième

étage loge une galerie. Une aquarelle de James Duncan fait apparaître un décor aux influences rococo¹⁶ (ill. 6). L'église, dit-on, peut accueillir 3000 fidèles¹⁷. Sur la rue Saint-Denis, elle est entourée de deux bâtiments : au sud, au coin de la rue Sainte-Catherine, le palais épiscopal ; au nord, l'école Saint-Jacques, premier séminaire destiné à la formation des prêtres du diocèse¹⁸. De l'autre côté de la rue, un terrain est légué par la famille Viger pour y loger un square.



ILL. 9. ÉGLISE SAINT-JACQUES (ENTRE 1870 ET 1920). | BIBLIOTHÈQUE ET ARCHIVES NATIONALES DU QUÉBEC.



ILL. 10. CHAPELLE NOTRE-DAME-DE-LOURDES (V. 1908). | BIBLIOTHÈQUE ET ARCHIVES NATIONALES DU QUÉBEC.



ILL. 11. CHAPELLE NOTRE-DAME-DE-LOURDES, INTÉRIEUR (V. 1880). | BIBLIOTHÈQUE ET ARCHIVES NATIONALES DU QUÉBEC.

L'église devient officiellement la cathédrale de Montréal en 1836 avec la création du diocèse par le pape Grégoire XVI. Mgr Lartigue n'a pas le temps d'apprécier

longtemps son nouveau statut puisqu'il meurt en 1840. Mgr Ignace Bourget [1799-1885], dans l'entourage du premier évêque de Montréal depuis de nombreuses années, qui connaît bien le milieu, lui succède. Il souhaite affirmer l'influence et l'importance de l'évêché montréalais en pleine croissance. Il décide la construction d'un nouveau palais épiscopal. Les travaux sont confiés en 1849 à John Ostell [1813-1892], architecte anglais arrivé au Canada une quinzaine d'années plus tôt et qui joue un rôle de plus en plus important à Montréal¹⁹. Ostell propose un bâtiment s'élevant sur quatre étages avec l'attique. Un portique supporté par quatre colonnes ioniques est couronné d'un fronton sculpté. Une coupole coiffe un toit en croupe. Deux ailes, en retrait de la façade, s'étendent de chaque côté du bâtiment ; celle de gauche se raccorde au premier palais épiscopal. Une deuxième, située à l'arrière du bâtiment, permet de

communiquer avec l'église Saint-Jacques. Une gravure d'après un dessin de William Footner du nouveau palais épiscopal permet d'apprécier l'élégance du bâtiment (ill. 7).

Le grand incendie de 1852 change la destinée du secteur de manière durable. Tout d'abord, le bilan des destructions est impressionnant : mille deux cents bâtiments sont touchés. Le cathédrale, l'ancien et le nouveau palais épiscopal ne sont pas épargnés. Mgr Bourget décide alors de déplacer le siège de l'archidiocèse dans l'ouest de la ville afin de faire rayonner la présence catholique dans un secteur protestant en plein redéploiement. Il refuse l'offre des Sulpiciens de s'installer sur le domaine de la montagne et choisit le site de l'ancien cimetière Saint-Antoine, fermé dans les années 1850²⁰. La nouvelle cathédrale, qui poursuit un programme architectural ambitieux, est construite entre 1870 et 1894 sur le boulevard Dorchester (actuel René-Lévesque). Le déplacement de la cathédrale ne supprime pas le besoin d'une église paroissiale, projet dès lors confié aux Sulpiciens, dans ce qui est en train de devenir le nouveau quartier de la bourgeoisie francophone. Les travaux sont entrepris d'après les plans d'Ostell. La nouvelle église puise cette fois dans le répertoire néo-gothique. En 1858, à peine un an après la complétion des travaux, un incendie éclate et cause des ravages importants. Une nouvelle campagne de construction est alors lancée sous la direction de Victor Bourgeau [1809-1888], qui est impliqué dans le projet de construction de la nouvelle cathédrale de Montréal avec Mgr Bourget²¹. Les murs et la tour de l'église sont conservés ; le chœur est agrandi ; le décor intérieur est entièrement refait (ill. 8). Bourgeau intervient à nouveau en 1880 afin d'ajouter une flèche au clocher (ill. 9). Dans les mêmes années, il s'affaire par ailleurs à construire une sacristie qui se greffe à

l'arrière de l'église, au sous-sol de laquelle se trouve une chapelle.

Au même moment, des changements s'opèrent de l'autre côté de la rue Sainte-Catherine. La chapelle Notre-Dame-de-Lourdes est en effet construite entre 1873 et 1881 (ill. 10). Elle est l'œuvre de l'artiste Napoléon Bourassa [1827-1916], assisté par l'architecte Adolphe Lévesque [1829-1913]. Bourassa dessine les plans qu'il fait retranscrire par Lévesque, car il ne se sent pas les capacités techniques de réaliser une œuvre d'architecture²². De style néo-byzantin, la conception de la chapelle est entièrement pensée pour accueillir le programme pictural intérieur que Bourassa réalise (ill. 11). La chapelle est dédiée à l'Immaculée Conception, dogme proclamé en 1854 par le pape Pie IX et popularisé à la suite des visions de Bernadette Soubirous à Lourdes en 1858. À Montréal, la Congrégation des hommes de l'Immaculée Conception se réunit à l'église Saint-Jacques, mais le besoin d'un nouveau lieu se fait sentir avec l'augmentation des membres²³. Hugues Lenoir dit Rolland [1823-1899], prêtre sulpicien et vicaire à la paroisse Saint-Jacques, devient le porteur du projet. À la suite d'un concours, Bourassa, bien connu de ce petit milieu, est choisi. Après quelques tergiversations, la chapelle est construite sur un terrain donné aux Sulpiciens par l'avocat Côme-Séraphin Cherrier [1798-1885], membre de la Congrégation des hommes de l'Immaculée Conception et ami de Bourassa. La chapelle est construite sur la rue Sainte-Catherine, en face de l'église Saint-Jacques. Elle vient ainsi renforcer le pôle institutionnel et religieux.

Au cours des années 1880, l'accroissement démographique du quartier pousse à agrandir l'église Saint-Jacques. Pendant un moment, on souhaite même profiter de ce nouveau chantier pour changer l'orientation de la nef et ainsi déplacer



ILL. 12. LE TRANSEPT SUD DE L'ÉGLISE SAINT-JACQUES ET LA SACRISTIE (ENTRE 1894 ET 1920). | BIBLIOTHÈQUE ET ARCHIVES NATIONALES DU QUÉBEC.

la façade sur la rue Sainte-Catherine. Une telle opération est difficilement réalisable. Un agrandissement est tout de même complété entre 1892 et 1894 par le bureau d'architectes Perrault, Mesnard et Venne²⁴ : mille cent fidèles peuvent désormais assister aux offices. Une façade monumentale – le transept sud – fait dorénavant face à la chapelle Notre-Dame-de-Lourdes (ill. 12-13). Un parvis, généreusement dégagé, bonifie le nouvel aménagement. Les architectes poursuivent l'œuvre néo-gothique des prédécesseurs, tout en choisissant de marquer leur intervention. Les deux campagnes majeures de travaux sont ainsi visibles à la lecture du bâtiment²⁵ : les références et l'interprétation du gothique, réalisées à quarante ans d'intervalle, sont en effet bien différentes.

Un incendie se déclare le 25 mars 1933 et fait des dégâts considérables. Pendant un moment, on pense même démolir complètement l'église pour reconstruire un autre bâtiment sur un emplacement non loin²⁶, mais ce projet est abandonné. Les



ILL. 13. ÉGLISE SAINT-JACQUES, INTÉRIEUR (V. 1918). | UNIVERS CULTUREL DE SAINT-SULPICE.

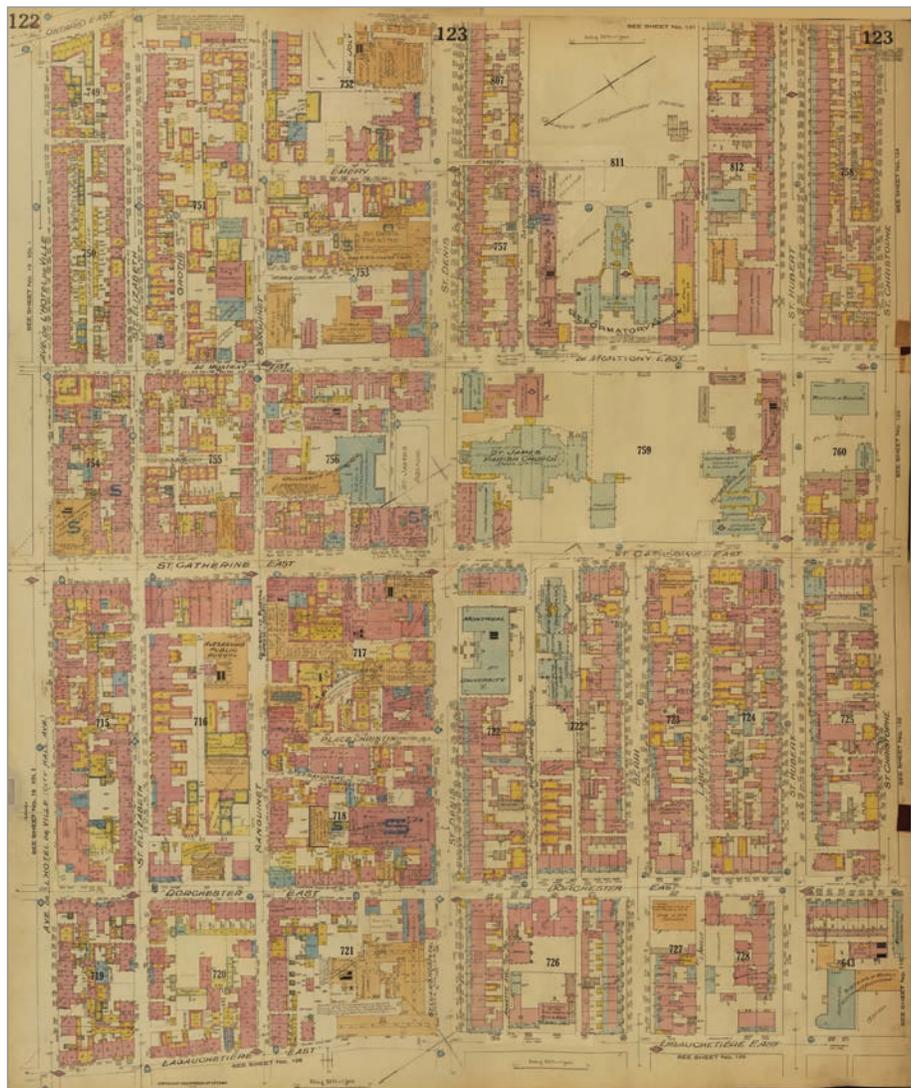
murs de l'église Saint-Jacques sont finalement réutilisés. Les travaux sont confiés à Gaston Gagnier [1905-1982], architecte récemment diplômé (en 1931), qui retravaille surtout la nef. Il choisit d'affirmer une rupture avec le style du bâtiment.



ILL. 14. ÉGLISE SAINT-JACQUES, INTÉRIEUR
(V. 1966). | ARCHIVES DE L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL.

Il n'est pas question de refaire à l'identique un intérieur néo-gothique. Il choisit plutôt d'affirmer une certaine modernité et de s'inscrire dans la démarche de Dom Bellot [1876-1944], moine-architecte dont l'approche influence beaucoup d'architectes au Québec dans la même décennie à la suite de ses conférences à l'École des Beaux-arts. L'église Saint-Jacques et l'église de Saint-Lambert, construites également par Gagnier, sont les premiers lieux de culte qui adoptent l'approche de Bellot au Québec²⁷. Le style est très reconnaissable, entre autres par l'utilisation d'arcs polygonaux, un traitement rationaliste de l'espace, et le recours à la polychromie (ill. 14).

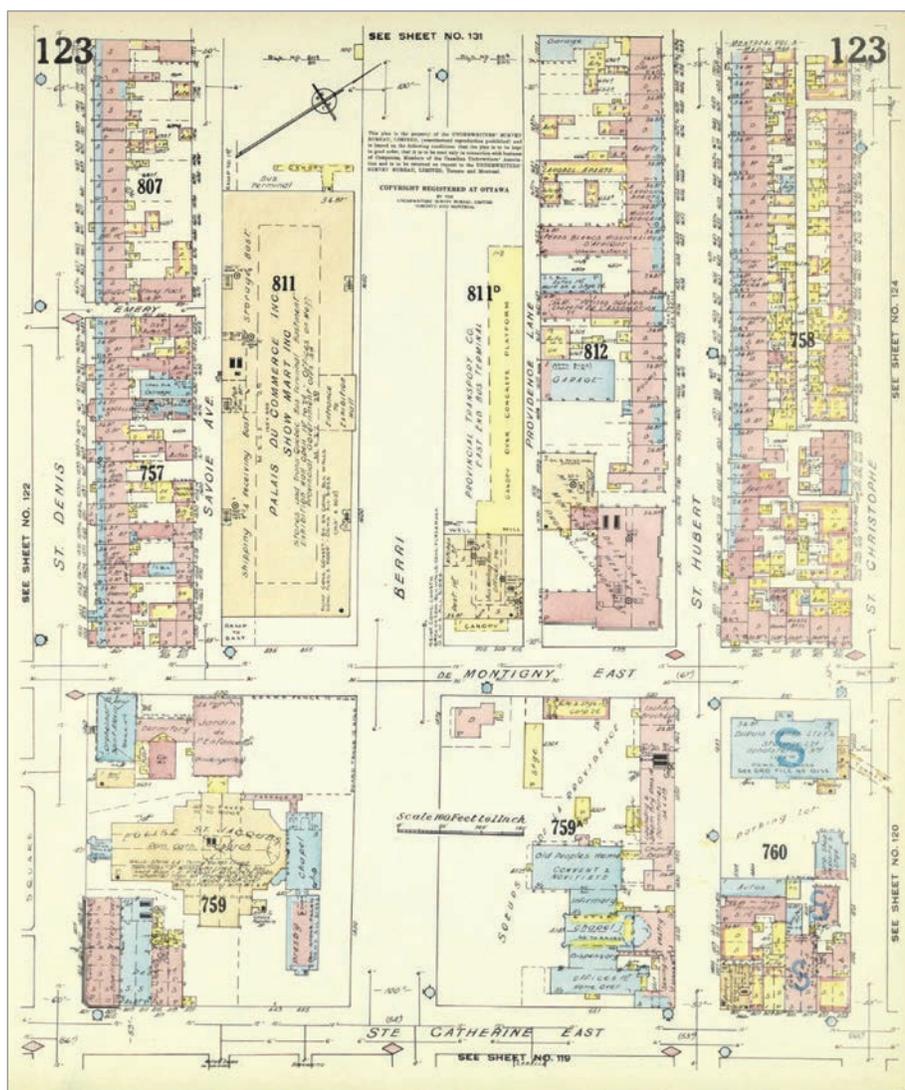
À partir de ce moment, l'église Saint-Jacques est un lieu qui reflète bien les trois étapes de sa construction : le clocher, le transept sud et l'intérieur de la nef. L'îlot est occupé par d'autres bâtiments qui se sont construits au fil de l'occupation du site. L'orphelinat Saint-Alexis occupe le coin nord-ouest, à l'intersection des rues Saint-Denis et de Montigny (aujourd'hui de Maisonneuve). Le bâtiment est rattaché, par le biais d'un dortoir, au Jardin d'enfance Saint-Alexis. L'ancienne école Saint-Jacques, à l'intersection des rues



ILL. 15. QUARTIER DE L'ÉGLISE SAINT-JACQUES (1939). MONTAGE DE QUATRE PLANCHES DU PLAN D'ASSURANCE INCENDIE DE MONTRÉAL PAR CHARLES E. GOAD CO. ET L'UNDERWRITERS' SURVEY BUREAU. | BIBLIOTHÈQUE ET ARCHIVES NATIONALES DU QUÉBEC.

Saint-Denis et Sainte-Catherine, est transformée et divisée en commerces. Sur la rue Sainte-Catherine, un peu plus à l'est, un presbytère est construit. Enfin, au coin des rues Sainte-Catherine et Saint-Hubert, le couvent des sœurs de la Providence occupe toute la partie est de l'îlot. Au sud de l'église Saint-Jacques, outre la chapelle Notre-Dame-de-Lourdes, se trouvent l'Université de Montréal et le Conservatoire de musique.

À l'ouest, face à l'église Saint-Jacques, l'École Polytechnique de Montréal se dresse derrière le square Saint-Jacques. Au nord, la rue Saint-Denis est occupée par des maisons en rangée avec des commerces au rez-de-chaussée et des appartements à l'étage, tandis que l'École de réforme des Frères de la Charité occupe une grande partie de l'îlot au nord de l'église Saint-Jacques (ill. 15).



ILL. 16. QUARTIER DE L'ÉGLISE SAINT-JACQUES (1954). PLANCHE DU PLAN D'ASSURANCE INCENDIE DE MONTRÉAL PAR CHARLES E. GOAD CO. ET L'UNDERWRITERS' SURVEY BUREAU. | BIBLIOTHÈQUE ET ARCHIVES NATIONALES DU QUÉBEC.

LA MISE EN VENTE DE L'ÉGLISE SAINT-JACQUES

Au début des années 1960, l'environnement de l'église Saint-Jacques se transforme considérablement. Déjà, dans les années 1930, le déménagement de l'École de réforme vers l'est de Montréal²⁸ a permis, une dizaine d'années plus tard, le percement de la rue Berri vers le nord. Le presbytère de l'église Saint-Jacques,

dans l'axe de la rue Berri, est exproprié par la Ville de Montréal et démolit. Un nouveau bâtiment, attenant à la sacristie, est alors construit pour loger les prêtres (ill. 16). Dans les années 1940, l'Université de Montréal, installée depuis 1895 (sous le nom de l'Université Laval à Montréal) à l'angle sud-est des rues Saint-Denis et Sainte-Catherine, déménage dans un nouvel édifice sur le mont Royal. En 1962, les Sœurs de la Providence, voisines de



ILL. 17. VUE AÉRIENNE DU TRANSEPT SUD DE L'ÉGLISE SAINT-JACQUES, RUE SAINTE-CATHERINE (V. 1972). | ARCHIVES UQAM. FONDS D'ARCHIVES DU SERVICE DES COMMUNICATIONS, 45U-412.F3:02/6 (3 DE 4).

l'église Saint-Jacques depuis 1842, s'installent dans un nouveau bâtiment situé dans Cartierville (actuel arrondissement Ahuntsic-Cartierville). L'ancien Asile de la Providence est mis en vente. Les défenseurs du patrimoine s'inquiètent de l'avenir de l'édifice et plus particulièrement de la chapelle construite par John Ostell²⁹. Les moyens pour intervenir sont à peu près nuls. Après l'annonce d'un projet de gratte-ciel de vingt-six étages par un promoteur privé, c'est plutôt la Ville de Montréal qui achète le bâtiment et le terrain pour le passage du métro de Montréal. L'édifice centenaire est ainsi démolit à l'automne 1963. La construction du métro de Montréal occasionne également des transformations importantes. La station Berri-de Montigny (aujourd'hui Berri-UQAM) devient le point de connexion entre les lignes jaune, orange et verte. L'orphelinat Saint-Alexis et le Jardin d'enfance, bâtiments datant

des années 1880, sont démolis. La rue de Montigny est élargie et devient le boulevard de Maisonneuve (ill. 17).

C'est dans ce contexte de transformation profonde du quadrilatère que l'église Saint-Jacques est mise en vente au mois de février 1964. Tous les médias en font l'annonce³⁰. Tous affirment que le maire Jean Drapeau aurait contacté l'archevêché de Montréal pour discuter de la rénovation urbaine occasionnée par la construction du métro³¹. Ainsi, le dégagement de l'îlot – donc de la démolition de l'église – permettrait de densifier le site pour tirer parti de la rente foncière. Ce type d'opération est réalisé sur de nombreux sites de stations de métro à Montréal. Quant aux autorités religieuses, elles expliquent que la diminution de près de la moitié de la population de la paroisse remet en question la conservation du lieu de culte. Dans les mois suivants, le curé de la paroisse ajoute que des finances chancelantes, des coûts d'entretien élevés et l'existence d'une dette accentuent la pression quant au maintien de l'église. Il est dès lors question de construire un temple, plus petit et fonctionnel, pour répondre aux nouveaux besoins pastoraux.

L'annonce de la vente apparaît tout à fait exceptionnelle. « Ce n'est pas tous les jours qu'on met en vente une église et encore moins une église vieille de cent ans », écrit un journaliste du *Dimanche-Matin*³². En fait, il s'agit de la première vente d'une église catholique à Montréal. Ce ne sera pas la dernière. L'église Saint-François d'Assise de Longue-Pointe est expropriée et démolie en 1965 pour la construction du pont-tunnel Louis-Hyppolite-Lafontaine. L'église Saint-Henri est rasée en 1969. Et bien d'autres encore tombent. De plus, l'annonce de la vente de l'église Saint-Jacques se fait, nous l'avons vu, dans le contexte de la démolition de l'Asile de la Providence,

un bâtiment bien connu des Montréalais. Enfin, la vente de l'église ne touche pas n'importe quel bâtiment, mais un lieu de culte consacré. Assez ironiquement, souligne un journaliste³³, « Il ne semble toutefois pas y avoir de règlements spéciaux pour la vente d'une église car, matériellement, c'est un immeuble public comme tous les autres. » Dans un tel contexte, il n'est pas étonnant que des voix s'élèvent pour protester contre la vente et la possible démolition de l'église, d'autant plus que la création de l'arrondissement historique de Montréal, en janvier 1964, sensibilise les Montréalais aux gestes que peuvent poser les autorités pour la sauvegarde des monuments historiques.

UN CRI DU CŒUR DANS LES JOURNAUX

Un cri du cœur est lancé dans les journaux francophones. Un premier registre d'émotions contre la vente et la démolition inscrit le débat au cœur des croyances religieuses. « Tous les catholiques de Montréal ont été vivement chagrinés par la nouvelle incroyable de la vente de l'église de StJacques », écrit une lectrice de *La Presse*³⁴. Elle ne sera pas la seule à affirmer une telle chose. Un paroissien assiste à une messe dominicale à l'église Saint-Jacques et, en sortant du service, insiste pour joindre sa voix « à celles de ceux qui désirent conserver cette église³⁵ ». Celui-ci souhaite même dégager le bâtiment pour lui redonner toute sa splendeur. Il n'y a rien de plus beau qu'une église, affirme une autre³⁶. « Elle est à l'image même de la prière fervente », ajoute un croyant³⁷. Cet ancien paroissien poursuit : « Et que dire de ses cloches ? Leurs voix graves, profondes, puissantes, majestueuses, triomphales éveillent dans le cœur du passant des sentiments de foi et d'espérance. Les supprimer, c'est faire taire une conscience. » Enfin, certains s'interrogent sur les besoins de futurs résidents. La nouvelle densité envisagée pour le centre-ville

amènera sûrement des croyants désireux de fréquenter un tel lieu³⁸. Qui peut prédire l'appel de la foi des prochaines générations³⁹ ?

Les références aux valeurs spirituelles et religieuses ne signifient pas pour autant que les intervenants ne reconnaissent pas les qualités patrimoniales de l'édifice. Un deuxième registre d'émotions déplace la rhétorique de la sauvegarde du culturel vers le culturel. Le questionnement se fait d'abord par rapport au contexte de l'« ailleurs ». Dans cette logique, la ville de Paris est l'endroit le plus cité par les lecteurs. Dans une lettre envoyée à *La Presse*, René-L. Caron écrit : « On s'émerveille toujours des beaux monuments qu'on trouve ailleurs que chez nous, comme à Paris, par exemple, que l'on envie tant sans penser qu'on y trouve là des monuments parce que des gens prévoyants ont conservé certains édifices ou parties d'édifices⁴⁰. » Un autre lecteur écrit :

La vénérable église Saint-Jacques est à Montréal ce que Saint-Sulpice est à Paris. Pourrait-on imaginer la démolition de la plus vaste église de la rive gauche, sous prétexte qu'elle ne répond plus aux besoins paroissiaux, pour faire place à une bouche de métro ? Non. Les Parisiens ont trop le sens des valeurs esthétiques et historiques pour agir de la sorte⁴¹.

Enfin, si Montréal veut être reconnue comme la deuxième grande ville francophone au monde après Paris, la comparaison ne doit pas être simplement démographique, mais également symbolique. Dans ce registre, Montréal doit en outre être capable, toutes proportions gardées, de se comparer à Paris. La conservation des bâtiments anciens s'inscrit dans cette logique.

Les intervenants abordent par ailleurs la pérennité de l'église Saint-Jacques en

mettant l'accent sur le drame de la perte. À leurs yeux, le préjudice est évident quand les vieilles pierres des bâtiments anciens sont remplacées par le béton ou l'acier des constructions contemporaines. L'identité de la ville passe par la conservation. Ce secteur, qui « avait un cachet typiquement français, quoique quelque peu vétuste », disparaîtra « pour faire place à ces bureaux anonymes comme il y a tant partout », peut-on lire dans *La Presse*⁴². Roger Champoux, éditorialiste à ce même quotidien, écrit à ce sujet : « Les férus de progrès s'esclafferont et ridiculiseront notre amour des vieilles pierres. Leur ironie ne nous touche pas, convaincus que nous sommes que c'est le passé d'une ville qui fait son charme et que les gratte-ciel, tout neufs, tout fonctionnels qu'ils soient, n'ont de valeur que leur utilité⁴³. » Il n'est donc pas étonnant que la totalité du courrier des lecteurs émane des journaux francophones et des citoyens touchés symboliquement par la démolition éventuelle de l'église Saint-Jacques. La disparition de l'église est aussi une affaire d'identité.

Les qualités historiques et architecturales de l'église sont pareillement alléguées pour convaincre de l'importance de la conservation. C'est ainsi qu'un journal évoque « des esthètes et des urbanistes » qui veulent la conserver⁴⁴. Un autre affirme : « *St. Jacques Church on St. Denis Street should be preserved for sentimental reasons and its historical background*⁴⁵. » Toutefois, sur ce point, l'argumentaire n'est pas très bien assuré. Les journaux mentionnent son importance pour l'identité du quartier et pour l'est de Montréal⁴⁶. L'histoire du site est rappelée, mais en des termes très généraux : « Et puis, c'est un monument historique, un document racontant une page de l'histoire de Montréal⁴⁷. » Les qualités architecturales souffrent d'un même déficit : « Ce n'est pas encore une

cathédrale européenne du Moyen Âge. Mais les esthètes disent que le portail sud de l'église Saint-Jacques représente une valeur architecturale certaine, tant dans ses détails que dans la ligne générale⁴⁸. » En somme, l'église Saint-Jacques est un monument historique, mais il est encore difficile de trouver des arguments précis.

La plupart des commentateurs s'entendent pour ne conserver que le clocher. En effet, l'intérieur réalisé par Gaston Gagnier sape l'intégrité architecturale du bâtiment. Non seulement la reconnaissance d'un patrimoine plus récent n'est alors même pas envisageable, mais le contraste entre l'extérieur et l'intérieur du bâtiment en disqualifie presque automatiquement la conservation intégrale au nom du patrimoine. L'éditorialiste de *La Presse* écrit : « Un fait brutal demeure : cette église ne doit pas disparaître, son clocher, à tout le moins, mérite d'être conservé⁴⁹. » Ce dernier, avec ses quatre-vingt-cinq mètres de hauteur, s'affirme comme un repère dans le quartier. La valeur de repère est d'ailleurs l'une des plus évoquées dans les journaux. La flèche est visible à des kilomètres à la ronde. Le secrétaire de la Société historique de Montréal ajoute : « Nul n'ignore que ce clocher est tout ce qui reste de l'ancienne église Saint-Jacques qui a servi de cathédrale de 1823 à 1852⁵⁰ », ce qui n'est pas la réalité puisque le cloché a été construit après l'incendie de 1852. Dans ce concert pour l'église Saint-Jacques, la tour Saint-Jacques à Paris est inmanquablement évoquée. L'église a en effet été démolie lors de la Révolution française. Seul le clocher avait été conservé. L'exemple est frappant, d'autant plus que les deux églises partagent le même patronyme.

Au-delà de toutes les discussions autour de la conservation de l'église se pose également la question de la requalification. Certains peuvent toujours espérer que

l'église demeure un lieu de culte. D'autres évoquent déjà des solutions alternatives d'occupation. Ils sont bien sûr peu nombreux. Tout de même, l'idée de transformer le lieu en musée d'art religieux ou de subdiviser l'espace intérieur pour satisfaire des besoins nouveaux ouvre une nouvelle porte pour imaginer le futur du bâtiment⁵¹. Roger Champoux résume bien la situation :

Un problème inédit est donc posé aux responsables. Vendre et démolir... c'est l'enfance de l'art... Si c'est un art. Conserver un vestige du passé, en tirer profit sur le plan de l'esthétique, l'intégrer définitivement dans le paysage, c'est autrement difficile. Un défi, quoi ! Nous saluons à l'avance ceux qui auront la crânerie de le relever ; ils ont d'emblée notre appui⁵².

UN PROJET-PILOTE ET L'EXPO 67

Un peu plus d'un an et demi après l'annonce de la vente de l'église Saint-Jacques, le diocèse de Montréal dévoile un nouveau plan. En effet, les autorités catholiques montréalaises décident de mettre en place un projet-pilote et d'associer formellement l'église Saint-Jacques à l'Exposition universelle de 1967. Dans les deux cas, la position stratégique du lieu de culte, connecté directement aux trois lignes du nouveau métro, joue en sa faveur. Le cardinal Paul-Émile Léger [1904-1991] écrit dans *La Semaine religieuse* : « L'église St-Jacques sera au carrefour de cette activité souterraine de notre cité. On s'attend à ce que près de 20 000 personnes entrent et sortent quotidiennement de la bouche de ce Métro [...] Sûrement beaucoup d'entre elles se serviront de cette église comme lieu de culte⁵³. » Dans la même publication, Mgr Léger justifie aussi ce choix en raison du passé de l'église : « C'est en 1857 que St-Jacques devient une paroisse ordinaire, laissant dans l'histoire de Montréal son

titre d'église métropolitaine, pour avoir été pendant vingt ans la cathédrale des deux premiers évêques du diocèse⁵⁴. »

Le projet-pilote consiste à déployer une nouvelle équipe pastorale. À la suite du décès de trois Sulpiciens, le curé et deux vicaires de la paroisse Saint-Jacques, des suites d'un accident de la route⁵⁵, le diocèse récupère la charge et nomme Gérard Lalonde [1920-1978], curé réputé pour son dynamisme et la modernité de ses méthodes. Ainsi, au cours de l'été 1965, une approche renouvelée, tant de la liturgie, de la catéchèse que de la pastorale, est mise en place afin de toucher les populations ouvrières. Inscrit dans le renouveau du concile de Vatican II, le projet-pilote souhaite en « appliquer jusque dans ses moindres exigences les prescriptions⁵⁶ ». Dans la même veine, on espère renouveler le concept de paroisse. L'équipe de prêtres aspire à toucher un public élargi, grâce à un couloir de l'église connecté directement au métro. Ce nouveau public permettrait de lutter directement contre la baisse de population dans le quartier⁵⁷.

Un deuxième volet du projet souhaite associer l'église Saint-Jacques à l'Exposition universelle de 1967. Sur le site de l'île Notre-Dame, le Vatican renonce à son propre pavillon au profit d'un pavillon œcuménique. Le projet, mené par le jésuite Irénée Beaubien [1916-2017], consiste à unir les catholiques, les protestants, les anglicans et les orthodoxes de Montréal à l'intérieur d'un même pavillon chrétien⁵⁸. Le pavillon, construit par les architectes Roger D'Astous [1926-1998] et Jean-Paul Pothier [1928-1968], a pour thème le Huitième jour : « Il transfigure à travers l'œuvre commune des huit grandes Églises du Canada, qui achèvent ainsi la victoire de l'œcuménisme sur l'esprit des ténèbres⁵⁹. » Aucune messe n'y est célébrée. Dans ce contexte, Mgr Léger fait de Saint-Jacques l'église des catholiques

de l'Exposition et pendant toute la durée des festivités des messes sont célébrées en français et en anglais. Des événements spéciaux sont également organisés. Le presbytère fait flotter le drapeau officiel remis des mains du commissaire général de l'Exposition universelle de 1967, Pierre Dupuy⁶⁰.

« Un phare au cœur de la cité » : c'est ainsi que résume l'éditorialiste de *La Presse* tout l'espoir apporté par le projet-pilote de l'église Saint-Jacques⁶¹. On entend peu parler de l'église dans les années suivant l'annonce, sauf lors du centenaire de la paroisse⁶². Malheureusement, dès l'automne 1968, l'avenir du lieu de culte est à nouveau discuté dans les médias. Les problèmes financiers en sont la cause. Les dépenses, dit-on, sont cinq fois supérieures aux revenus. La possibilité de vendre le presbytère est évoquée, ou encore celle de répartir les dépenses sur l'ensemble du diocèse. Dans les deux cas, « la valeur historique du clocher » n'est garante de rien⁶³. Finalement, au cours de l'été 1970, les médias annoncent que le presbytère et la sacristie sont en vente pour payer les dettes. Toutefois, affirme le curé de la paroisse, « les bâtiments n'ont à peu près pas de valeur marchande⁶⁴ ». Le problème ne se pose pas seulement à la paroisse Saint-Jacques. De quinze à vingt-cinq églises sont menacées dans le centre-ville. « Tout le monde est d'accord, il y a trop d'églises, mais les choses se compliquent dès qu'il s'agit de faire un choix. Il y a des églises qui doivent disparaître, oui, mais pas la nôtre », résume assez bien le quotidien *Le Devoir* dans son édition du 31 décembre 1970⁶⁵.

MISE EN VENTE ET ACHAT PAR L'UQAM

Les rumeurs de vente du presbytère et de la sacristie se doublent assez rapidement de celles de l'achat de l'église par

l'UQAM. Fondée en 1969, la nouvelle université montréalaise cherche à rassembler les étudiants, les professeurs et tout le personnel sur un même campus. Deux sites sont étudiés. Une étude du quadrilatère bordé par les rues Ontario, Jeanne-Mance, Sherbrooke et Saint-Urbain – aujourd'hui le site du campus de l'Ouest de l'UQAM – est réalisée par la firme d'urbaniste Jean-Claude Lahaye. Ce site est privilégié pendant quelque temps. Une deuxième étude sonde les possibilités des terrains autour des rues Saint-Denis et Sainte-Catherine. Ce site, poussé par la Ville de Montréal, est finalement choisi. L'UQAM signe l'acte d'achat de l'église le 17 septembre 1973. La dernière messe y est célébrée un mois plus tard.

Au cours des quatre années du processus, des désaccords s'expriment dans les médias. Aucun groupe n'est toutefois formé pour mener le combat, comme le sont Espaces verts ou les Amis de la gare Windsor, les premières associations de sauvegarde créées au même moment. De manière générale, les considérations énoncées dans le contexte de cette deuxième protestation sont à peu près les mêmes que celles évoquées précédemment. Toutefois, de manière générale, les arguments sont un peu plus assurés. La valeur architecturale, par exemple, est beaucoup plus développée. Les figures des architectes John Ostell et Victor Bourgeau sont désormais présentées comme arguments d'autorité. Il faut préciser qu'en moins de cinq ans les protestations contre les démolitions se sont multipliées à Montréal. C'est au même moment qu'est livré le combat contre la démolition de la maison Van Horne qui débouche sur la création de l'association Sauvons Montréal. Tant les journalistes que les lecteurs sont de plus en plus sensibles à la rhétorique de la sauvegarde du patrimoine. En décembre 1972, une centaine de personnalités francophones



ILL. 18. ÉGLISE SAINT-JACQUES ET CHAPELLE NOTRE-DAME-DE-LOURDES APRÈS LES DÉMOLITIONS (9 JUIN 1976). | VINCENT MASSARO. SOURCE : ARCHIVES DE LA VILLE DE MONTRÉAL.

des milieux culturel et scientifique signent le manifeste pour la sauvegarde des biens culturels. L'affirmation est posée clairement : « Les églises appartiennent au patrimoine national » des Québécois⁶⁶.

Assez rapidement, un consensus se forme autour de l'idée de ne pas démolir toute l'église dans le processus de construction du nouveau pavillon de l'UQAM. Certains, toutefois peu nombreux, recommandent la conservation intégrale du bâtiment, même s'il doit être destiné à d'autres usages. La Société historique de Montréal reconnaît l'absence d'intégrité du bâtiment :

Il manque d'unité : gothique à l'extérieur et moderne à l'intérieur ; nous l'admettons, mais l'architecte, M. Gaston Gagnier, avait un terrible défi à relever. D'une part conserver l'extérieur, le clocher et les murs

qui avaient résisté au sinistre de 1933 et d'autre part s'adapter à l'époque moderne [...] il sut user des principes tout en conférant à son œuvre un cachet d'originalité et l'ensemble est une réussite⁶⁷.

La société savante est toutefois la seule à avancer un tel argumentaire. La plupart pensent comme les experts du diocèse de Montréal pour affirmer que « L'architecture intérieure de l'église actuelle est bien décevante et ne présente aucun intérêt esthétique⁶⁸. » Toutefois, les partisans de la conservation intégrale affirment qu'une œuvre d'art ne peut être dépecée ou, plus simplement, que la solidité de l'édifice justifie la conservation⁶⁹. L'église pourrait ainsi devenir un auditorium ou une bibliothèque. Néanmoins, encore une fois, l'idée de conserver le clocher fait consensus. « L'élément le plus valable de l'église actuelle est sans doute son clocher de 300 pieds de haut que

plusieurs affirment être le plus beau de Montréal », écrit un journaliste du *Devoir*. Tout le reste a brûlé en 1933 et « seules la façade et la sacristie ont été épargnées⁷⁰ ». Cette idée s'impose. Le 29 juin 1973, le clocher de l'église Saint-Jacques est classé en vertu de la nouvelle Loi sur le patrimoine culturel. Le transept sud est classé trois mois plus tard. La démolition de l'église débute en novembre 1974 pour se terminer au février 1975 (ill. 18). Une aire de protection des deux éléments classés est adoptée en juin de la même année. La chapelle Notre-Dame-de-Lourdes, totalement ignorée des débats, est conservée.

LES BLOCS C ET E DE LA PHASE 1

En juillet 1971, l'UQAM mandate la firme Consultas, à laquelle est associée le consortium d'architectes David Boulva Dimakapoulos⁷¹, pour faire l'étude des



ILL. 19. L'HIVER AU CANADA. LA RUE SAINT-DENIS (V. 1909). | BIBLIOTHÈQUE ET ARCHIVES NATIONALES DU QUÉBEC.



ILL. 20. ÉCOLE POLYTECHNIQUE, RUE SAINT-DENIS (V. 1923). | BUREAU DES ARCHIVES DE POLYTECHNIQUE MONTRÉAL.

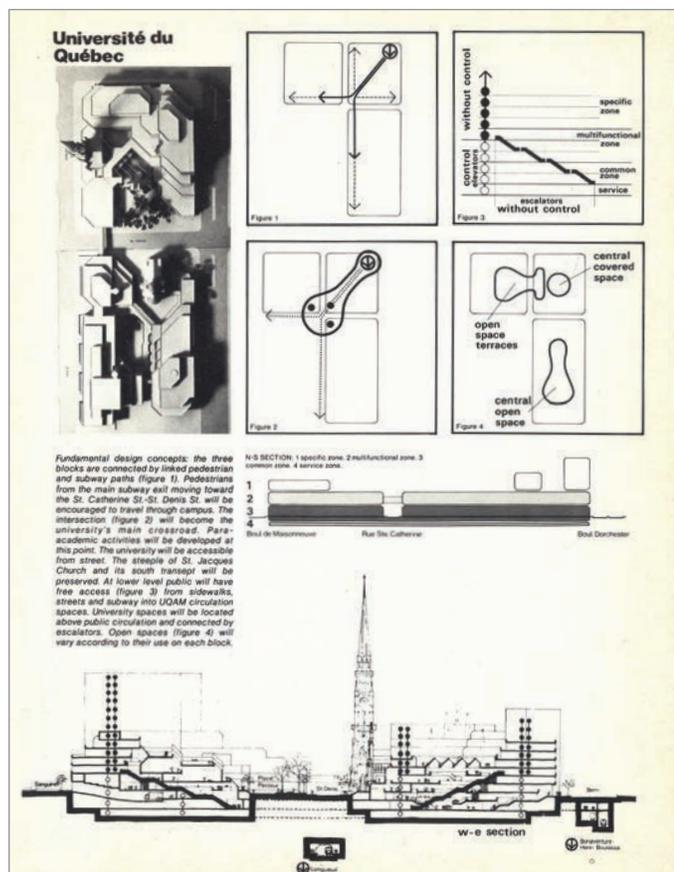
terrains situés près de la station métro Berri-de Montigny. Six îlots sont ainsi à l'étude et sont chacun identifiés par une lettre. La firme doit faire un relevé des propriétés, estimer leur valeur marchande, présenter les mesures d'expropriation et « entrer en relation avec la fabrique de la paroisse St-Jacques pour discuter des modes d'acquisition de leur propriété, en particulier, quant au prix d'acquisition et quant aux conditions particulières que cette fabrique voudrait stipuler⁷² ». Le rapport dépasse le mandat initial et propose une philosophie d'intégration des nouveaux bâtiments. De manière assez novatrice, Consultas affirme une sensibilité manifeste pour le milieu ancien :

Nous inscrivant dans un contexte urbain très particulier et en tenant compte du caractère nouveau de l'Université du Québec à Montréal [...], nous avons particulièrement considéré, pour le choix du site et tout au long de l'élaboration de nos études, les problèmes d'intégration au milieu physique et humain de ce secteur de la ville, et leurs répercussions profondes sur l'environnement⁷³.

La firme pose un certain nombre de principes dans la lecture de l'intérêt des bâtiments existants sur le site. Le bloc A est éliminé des options de construction : « Le long de St-Denis, un grand nombre de maisons de 2 à 3 étages abritent diverses activités et présentent un intérêt certain. Plusieurs d'entre elles sont en bon état, et leur destruction serait une perte sérieuse pour le quartier. » (ill. 19) Le bloc B, sur lequel est située la place Pasteur (ancienne place Saint-Jacques), contient l'ancienne École Polytechnique de Montréal « dont l'utilisation temporaire par l'Université du Québec à Montréal pourrait être envisagée » (ill. 20). Le bloc C est occupé par l'église Saint-Jacques : « l'équipe a conclu qu'il faudra faire des efforts sérieux pour préserver le clocher. La possibilité de conserver une partie de la nef, le transept et l'espace voisin du transept méridional a été étudiée attentivement, mais l'équipe a conclu qu'en l'absence d'un programme détaillé des besoins physiques de l'université, il serait très difficile de se prononcer dès maintenant ». Le bloc D, aujourd'hui connu sous le nom de place Émilie-Gamelin, est alors vide puisque l'Asile de la Providence a été démoli dans les années 1960. Le bloc E est le site de la chapelle

Notre-Dame-de-Lourdes : un « édifice très actif, d'un certain intérêt historique, qui pourrait être conservé ». Le bloc F, situé dans le quadrant sud-ouest de l'intersection des rues Saint-Denis et Sainte-Catherine, ne contient aucun bâtiment susceptible d'être conservé suivant des analyses de la firme. Dans le contexte d'aujourd'hui, un plus grand nombre de bâtiments seraient dans la mire des amateurs de patrimoine. Au début des années 1970, l'étude franchit tout de même de grands pas.

Les idées énoncées sont intégrées dans le plan directeur de 1972 et les études de planification de 1974. Dès 1972, le concept des nouveaux bâtiments prend forme⁷⁴. Il est très rapidement décidé de conserver le clocher et le transept sud ainsi que les arbres et l'espace non construit qui se trouvent devant la façade de la rue Sainte-Catherine. La chapelle Notre-Dame-de-Lourdes est, quant à elle, conservée intégralement. L'architecte Dimitri Dimakopoulos explique : « Le lien avec le passé est psychologiquement très important. Il s'impose de préserver le cachet architectural et paysagiste traditionnel ; de construire en modifiant le moins possible ce qui existait déjà⁷⁵. » On peut



ILL. 21. EXTRAIT DE *THE 1974 CANADIAN ARCHITECT YEARBOOK* (1974). | JODOIN LAMARRE PRATTE ARCHITECTES.



ILL. 22. MAQUETTE DU CAMPUS DE L'UQAM PHASE I : VUE SUR LA RUE SAINT-DENIS DES PAVILLONS JUDITH-JASMIN (GAUCHE) ET HUBERT-AQUIN (DROITE), ET DE L'ÉGLISE SAINT-JACQUES (V. 1972). | STUDIO LAUSANNE. SOURCE : UQAM, FONDS D'ARCHIVES DU SERVICE DES COMMUNICATIONS, 45U-412:F3:04/4 (2 DE 16).



ILL. 23. MONTAGE PHOTOGRAPHIQUE ILLUSTRANT LE FUTUR CAMPUS DE L'UQAM PHASE I ET LES BÂTIMENTS ENVIRONNANTS, VUE AÉRIENNE (V. 1972). | STUDIO LAUSANNE. SOURCE : UQAM, FONDS D'ARCHIVES DU SERVICE DES COMMUNICATIONS, 45U-412:F3:04/4 (9 DE 16).

bien sûr relativiser l'affirmation devant les nombreuses démolitions nécessaires pour la construction des deux bâtiments. Toutefois, le souci de l'architecte s'exprime également dans la répartition du volume des nouvelles constructions. Les façades de la rue Saint-Denis respectent l'échelle de la rue en plus d'intégrer des commerces au rez-de-chaussée afin de respecter la vocation commerciale de l'artère. Le clocher de l'église Saint-Jacques demeure l'élément le plus élevé du site. Il garde ainsi une valeur de repère. Sur la rue Sainte-Catherine, les nouveaux bâtiments encadrent les deux structures anciennes en vis-à-vis et les laissent dominer l'espace de la rue. Les portions les plus élevées donnent sur les trois autres artères (rue Berri, boulevards

de Maisonneuve et René-Lévesque) dont les largeurs, plus importantes que les deux rues précédentes, permettent des hauteurs de sept ou huit étages. Enfin, une abondante fenestration offre une plus grande perméabilité avec le quartier⁷⁶. Il s'agit là d'un concept clé dans le design des deux pavillons universitaires proposé par les firmes d'architectes Dimitri Dimakopoulos et Associés et Jodoin, Lamarre, Pratte et Associés⁷⁷ (ill. 21).

LE CLASSEMENT DE LA TOUR, DU TRANSEPT SUD ET DES ŒUVRES D'ART DE L'ÉGLISE

Il faut comprendre que le classement de ces deux éléments architecturaux par

le ministère des Affaires culturelles n'a pas d'influence sur le choix des architectes de les conserver. La Commission des biens culturels du Québec est saisie du dossier en novembre 1972 après que la ministre des Affaires culturelles, Claire Kirkland-Casgrain, eut été interrogée sur l'avenir de l'église. Dans un premier temps, la Commission souhaite recommander d'émettre un avis d'intention de classement afin de mener les études nécessaires⁷⁸. Toutefois, à la suite de la publication du plan directeur, elle demande plutôt de « s'enquérir de la nature des volumes et du caractère architectural des bâtiments universitaires prévus à l'intérieur de l'aire de protection des éléments classables de l'église,

afin de juger de leur compatibilité avec ceux-ci et d'entreprendre, s'il y a lieu, les négociations qui s'imposent⁷⁹ » (ill. 22). Dans ce contexte, la Commission rencontre Léo Dorais, recteur de l'UQAM, qui redoute l'impact de l'adoption d'une aire de protection associée à un classement. Néanmoins, la ministre protège légalement les deux éléments à l'automne 1973.

En fait, les principales discussions tournent autour de la sacristie de l'église Saint-Jacques et plus particulièrement de la chapelle qui s'y trouve. En effet, la sacristie n'a pas été touchée par l'incendie de 1933. Elle est l'œuvre de Victor Bourgeois. Informée par la Commission Jacques-Viger, organe consultatif de la Ville de Montréal, la Commission des biens culturels du Québec commande un rapport sur la « chapelle Bourgeois », comme elle la nomme dans les documents. Le 12 juillet 1973, une importante réunion se déroule à l'église Saint-Jacques entre la Commission et les architectes de l'UQAM. Ces derniers affirment qu'il n'a pas été simple de convaincre de l'importance de préserver des parties de l'église : « nous avons dû faire face à un mouvement qui tendait à raser tout bien de caractère religieux⁸⁰ ». À propos de la chapelle Notre-Dame-de-Lourdes : « nous y avons vu un fait social à conserver ». À propos de la sacristie et de la chapelle : « Aucun budget de conservation. La chapelle n'est qu'enduits sur colonnes de fonte ». Les échanges abordent également les questions de square Pasteur, de l'École polytechnique et de l'intégration au quartier. Les architectes demandent l'appui de la Commission pour sensibiliser les autorités municipales à refuser « toute sorte de construction ou de hauteurs » afin de préserver la physionomie du quartier (ill. 23). Finalement, l'aire de protection associée aux deux classements permettra le contrôle souhaité. Quant à la chapelle, seuls les pièces de mobiliers, les sculptures et l'ensemble décoratif sont

conservés : « Ce sont de bons spécimens d'esprit néo-gothique du XIX^e siècle⁸¹. » Les premiers éléments sont classés, tandis que les boiseries et les vitraux sont récupérés et installés dans une pièce attenante au clocher, appelée la salle des boiseries.

Dans l'ensemble, la Commission des biens culturels est satisfaite de l'issue du projet. Dans son troisième rapport annuel en 1975, elle note :

La Commission n'a certes pas sauvé toute l'église Saint-Jacques ; elle en aura sauvé la seule valeur architecturale qui se dresse au centre du Montréal francophone : la tour et le transept sud de Saint-Jacques. Jusqu'ici elle est satisfaite du *modus vivendi* qui existe entre elle et l'Université. Si elle peut en juger par la maquette de ce vaste ensemble, sans avoir voulu faire de l'urbanisme, la Commission aura contribué, avec la collaboration de l'U.Q.A.M., à sauvegarder, tout en l'améliorant, un quartier qui peu à peu perdait la vie qui l'animait au temps de la vieille Université de Montréal⁸².

Un peu plus loin, elle poursuit :

La vente et la démolition d'églises ont donné lieu à des levées de boucliers. Cela se comprend mais la simple protestation ne constitue pas en soi une solution au problème.

Quand une fabrique se déclare en faillite ou incapable de porter le fardeau financier d'une grosse église parce que la paroisse est en train de mourir ou est déjà morte, ceci ne rend pas cette église plus valable au point de vue historique ou esthétique. Mais, en admettant qu'il s'agit d'une œuvre architecturale valable, la Commission se demande ce que vaudra un classement si personne ne peut garder un tel monument. Il ne lui appartient pas d'engager l'État à subvenir aux besoins d'une église sans fidèle.

Il est facile d'écrire dans les journaux pour crier : « Sauvez cette église ! » Qui les sauvera ?

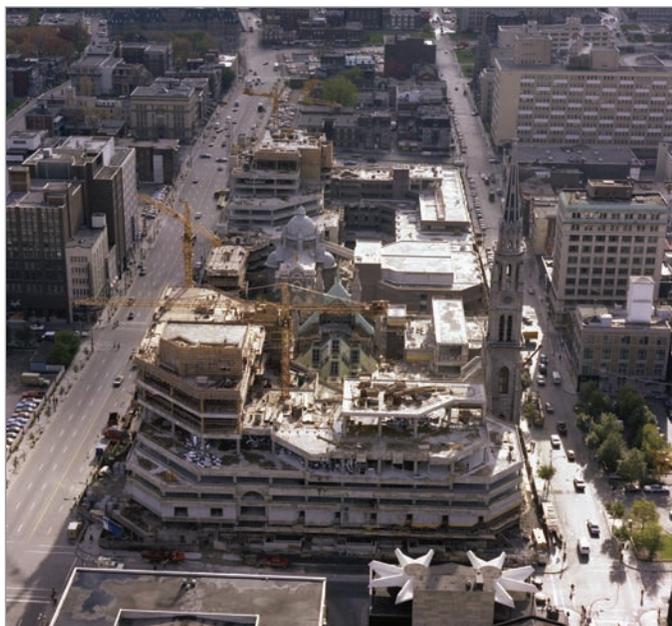
L'État doit-il acheter toutes les églises désaffectées ? Ceci dépasse le rôle de la Commission.

Si au moins, celle-ci recevait des suggestions réalistes ! Mais, dans presque tous les cas, ceux qui se veulent les sauveurs à tout prix de n'importe quel temple religieux n'ont pas d'autres alternatives [sic] à offrir que des centres culturels ou des pseudo-musées enfermés dans des structures énormes que n'importe quel animateur culturel ou social refuserait à cause de la disproportion des moyens ou des lieux⁸³.

Dans ce contexte, le projet uqamien est une solution attrayante pour une église à la recherche d'une nouvelle vocation. Bien sûr, cela ne veut pas nécessairement dire d'utiliser systématiquement cette voie. Néanmoins, les choix de conservation posés dans le contexte donné et l'insertion contemporaine apparaissent comme des solutions audacieuses. Le projet est même présenté à un premier congrès international intitulé : *The Challenge of Underused Church Property and the Search for Alternative*, tenu à New York au mois de mai 1975⁸⁴.

LA RÉCEPTION CONTEMPORAINE

Entre l'idéation du projet au début des années 1970 et l'inauguration des pavillons uqamiens en 1979, presque une décennie s'écoule (ill. 24-25). Ce laps de temps est bien court en regard du patrimoine sauvegardé, mais il est beaucoup plus long dans l'histoire de la patrimonialisation du paysage urbain à Montréal. Pendant ces années, le combat mené par les citoyens de la ville et la couverture des médias montréalais donnent une visibilité sans précédent au patrimoine. La volonté de construire une ville moderne se fissure à mesure que les ratés et les coûts d'un tel programme éclatent au grand jour. Pensons à la construction de l'autoroute



ILL. 24. CONSTRUCTION DE LA PHASE 1 DE L'UQAM (V. 1977). | ARCHIVES DE LA VILLE DE MONTRÉAL.



ILL. 25. CONSTRUCTION DE LA PHASE 1 DE L'UQAM (V. 1977). | ARCHIVES DE LA VILLE DE MONTRÉAL.

est-ouest – l'actuelle autoroute Ville-Marie – ou au chantier de la démesure, celui des installations olympiques de 1976. De plus en plus d'acteurs voient des avantages et une alternative crédible dans le projet patrimonial. Il peut offrir ce cadre de vie célébré par l'émergence d'une nouvelle sensibilité urbaine associée au mouvement de retour à la ville des années 1980. Même l'administration Drapeau, alors peu reconnue pour une telle approche, annonce la « renaissance de la ville traditionnelle⁸⁵ ».

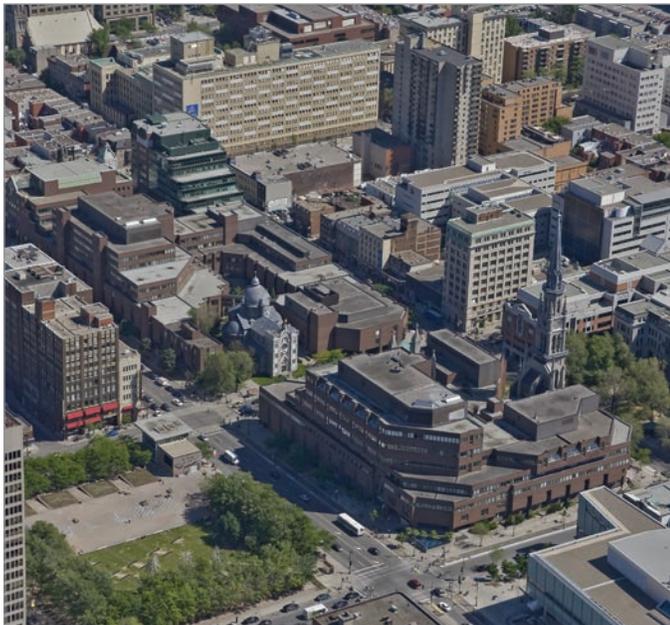
Dans ce contexte, ce projet, qui au début des années 1970 est un projet avant-gardiste de conservation et d'intégration architecturale, reçoit un accueil mitigé. Déjà, les raisons de ne protéger que les éléments les plus caractéristiques, dans un contexte très difficile pour le patrimoine religieux, semblent à moitié oubliées. Michael Fish, figure emblématique de la sauvegarde du patrimoine durant la même décennie, représente bien ce

changement d'attitude lorsqu'un journaliste lui demande en 1978 de commenter le projet uqamien : pour lui, « la vraie question était la conservation ou la démolition de toute l'église et [...] cette question a déjà été tranchée⁸⁶ ». Doit-on comprendre qu'il eut été préférable de démolir toute l'église plutôt que de favoriser une solution de compromis ? En 1972, un autre ardent défenseur du patrimoine montréalais, Jean-Claude Marsan, en plein cœur du débat sur la sauvegarde de l'église Saint-Jacques, émet un jugement plus nuancé. En effet, il souhaite « dans le cas d'une nette impossibilité de transformation que l'on conserve au moins le transept sud et la tour⁸⁷ ». L'accord tacite entre les acteurs autour des deux éléments architecturaux à conserver s'estompe à mesure que les années s'écoulent et que le souvenir de l'église Saint-Jacques ne se rattache plus qu'au clocher et au transept sud en imaginant les parties disparues. À partir de ce moment, plus personne n'évoque la nef de 1933 dessinée par Gaston Gagnier.

Les opinions sur les pavillons Judith-Jasmin et Hubert-Aquin changent aussi. Marsan, dans le texte déjà cité, souhaite que les nouveaux bâtiments universitaires

soient d'une architecture franchement contemporaine, évitant tout pastiche et les pièces de l'architecture dite d'accompagnement [en] faisant appel à une bonne dose de sensibilité au niveau de l'échelle des édifices, de leurs volumes, des relations spatiales [...] et du rythme de leurs éléments architecturaux⁸⁸.

Fish est sensible à cette position et reconnaît que les bâtiments « représentent une libération des concepts mécaniques de l'architecture actuelle : il y a du mouvement dans les lignes, et de plus l'échelle du quartier est respectée⁸⁹ ». Alain Duhamel, l'un des journalistes les plus prolifiques de la scène patrimoniale montréalaise, reconnaît que « l'Université du Québec a consacré beaucoup d'efforts à l'intégration du clocher et du transept sud



ILL. 26. VUE AÉRIENNE DU CAMPUS DE L'UQAM (N.D.). | JEAN MERCIER. SOURCE : JODOIN LAMARRE PRATTE ARCHITECTES.



ILL. 27. UQAM, COUR INTÉRIEURE DU PAVILLON HUBERT-AQUIN (1983). | ANDRÉ TREMBLAY. SOURCE : JODOIN LAMARRE PRATTE ARCHITECTES.

de l'église Saint-Jacques dans un volume respectueux de la taille du bâti ancien des lieux⁹⁰ » (ill. 26-27). En 1980, l'Ordre des architectes du Québec décerne d'ailleurs le prix d'excellence aux bâtiments uqamiens. La revue *The Canadian Architect* lui avait préalablement remis son prix d'excellence en 1974.

Pour d'autres, le dialogue entre l'ancien et le nouveau est un « fiasco ». Une lectrice de *La Presse* affirme que « l'agencement du clocher de l'église Saint-Jacques avec le nouveau bâtiment principal de l'Université du Québec est plutôt navrant⁹¹ ». En plus du jugement esthétique, elle explique le caractère ambivalent d'un « patchwork » qui n'a pas su choisir entre la conservation d'un monument historique et l'affirmation de besoins nouveaux. Pour un autre lecteur encore, « c'était inévitable, les deux architectures jurent⁹² ». Il faut se demander s'il est possible aux yeux de ces lecteurs d'associer un bâtiment historique à une

création contemporaine. Pour beaucoup, l'approche misant sur la continuité stylistique est la seule option possible lorsqu'il s'agit de construire sur un site ancien. Pour les plus fidèles aux principes de conservation, l'UQAM a « défiguré et démembré irrémédiablement des monuments historiques, cachant son manque total de sensibilité derrière un geste symbolique de soi-disant conservation⁹³ ». Dès lors, le compromis, évoqué par Georges-Émile Lapalme, président de la Commission des biens culturels, dans l'entrevue de 1975 déjà citée, est impossible entre la sauvegarde et la construction des bâtiments uqamiens⁹⁴.

LE DIFFICILE DIALOGUE ENTRE LA CRÉATION ARCHITECTURALE ET LA CONSERVATION DU PATRIMOINE

L'intention et les contraintes initiales des concepteurs des bâtiments uqamiens sont rapidement oubliées. Le projet

est dès lors jugé à l'aune du façadisme. Cette pratique consiste à intégrer une ou plusieurs façades d'un bâtiment en le dépouillant de tout son intérieur pour y loger un édifice au confort moderne. Dans beaucoup de cas, il n'est même pas possible d'y voir la substitution. La pratique se met en place en Europe dans les années 1970 dans le contexte de modernisation des centres historiques ; Bruxelles en est un cas exemplaire⁹⁵. Elle est également apparue comme une volonté d'adaptation de l'architecture moderne au contexte urbain⁹⁶. À Montréal, l'intégration de la façade des appartements Royal George est l'un des premiers projets débattus à la lumière du façadisme au début des années 1980. À la suite de protestations, la façade de terra cotta est la seule pièce conservée pour être intégrée à la bibliothèque de l'Université Concordia (aujourd'hui le J.W. McConnell Building) (ill. 28). Le cas de l'intégration des appartements New Sherbrooke au pavillon Jean-Noël Desmarais du Musée



ILL. 28. APPARTEMENTS ROYAL GEORGE ET UNIVERSITÉ CONCORDIA (2005). | CHRISTIAN AUBRY, FLIKR.



ILL. 29. APPARTEMENT NEW SHERBROOKE ET MUSÉE DES BEAUX-ARTS DE MONTRÉAL (2003). | MARTIN DROUIN.

des beaux-arts de Montréal, au milieu de la décennie, polarise les visions et les passions⁹⁷ (ill. 29). Assez rapidement, les cas se succèdent et des commentaires assez sévères sont prononcés à propos de ces « immeubles menteurs⁹⁸ » qui instrumentalisent le patrimoine. Pourtant, à regarder l'intégration du clocher et du transept sud aux nouveaux bâtiments de l'UQAM, il est difficile de parler d'« immeubles menteurs ». C'est pourtant ce dont ils sont en quelque sorte accusés.

Si la pratique de créer dans l'existant est très ancienne, l'architecture moderne et la notion de patrimoine en ont bousculé les paramètres⁹⁹. L'architecture moderne a refusé de s'inscrire dans la continuité stylistique. Elle a voulu affirmer la contemporanéité du geste de construire en instituant un rapport basé sur le contraste et la rupture ; il faut toutefois souligner que la prise en compte de l'existant a longtemps été tenue parmi les promoteurs de l'architecture moderne. La notion

de patrimoine bâti, se définissant pour beaucoup par la valorisation de l'intégrité architecturale, préfère l'intégration architecturale douce, voire la continuité stylistique ou même le pastiche, et le respect du milieu. Il faut ajouter à cela que les réflexions sur l'intégration du nouveau à l'ancien sont habituellement abordées par le biais de la création ou celui de la conservation¹⁰⁰. L'angle d'approche influence grandement la nature des gestes posés. Si, au début des années 1970, le premier a encore préséance sur le second, il n'en est plus de même au début des années 1980. Il n'est pas étonnant, par exemple, que le projet d'intégration architectural le plus célèbre de cette décennie – celui de la maison Alcan – propose la restauration de cinq bâtiments historiques de la rue Sherbrooke derrière lesquels était caché un édifice contemporain¹⁰¹ (ill. 30). Ce n'est pas du tout ce que propose la construction uqamienne.

Dans le nouveau contexte des années 1980, les commentateurs oublient le caractère novateur de l'intégration du clocher et du transept sud de l'église Saint-Jacques au pavillon Judith-Jasmin ainsi que de la chapelle Notre-Dame-de-Lourdes au pavillon Hubert-Aquin. Pourtant, il s'agit bien d'une tentative de dialogue entre la préservation du patrimoine et la création architecturale. René Viau, dès 1980, résume assez bien les critiques du projet :

On a reproché à cette architecture, que personne n'accusera d'avoir cherché la grandeur, de faire appel à des volumes plissés, maniérés. À cause du croisement hybride que présentent boutiques, église et institution, et de ses volumes complexes et institutionnels, le campus, pour beaucoup d'observateurs, « ne marche pas » et la greffe entre l'université et le milieu n'a pas été faite d'une façon aussi organique que souhaitée. Bien sûr, il y a du vrai dans ces critiques. Du reste, le bâtiment ne pêche



ILL. 30. MAISON ALCAN (2013). | JEAN GAGNON, FLIKR.

ILL. 31. GRANDE PLACE, PAVILLON JUDITH-JASMIN, UQAM (N.D.). | JEAN MERCIER.
SOURCE : JODOIN LAMARRE PRATTE ARCHITECTES.

pas par excès de somptuosité, particulièrement à cause du matériau de revêtement employé : une brique brune et, selon plusieurs usagers... triste. Dans la conception première du projet, répondent les architectes à ces remarques, des éléments de revêtement extérieur en béton gris devaient se combiner avec la brique, ce qui n'a pas été fait à cause de contraintes budgétaires. Quant à l'animation visuelle, qui aurait apporté de la vie, l'absence des espaces commerciaux prévus à l'origine, fausse le sens des images et des codes employés par les concepteurs. Dans leur esprit, boutiques et espaces commerciaux devaient inviter la population à les utiliser et constituer un lien de plus, un raccord avec le quartier¹⁰².

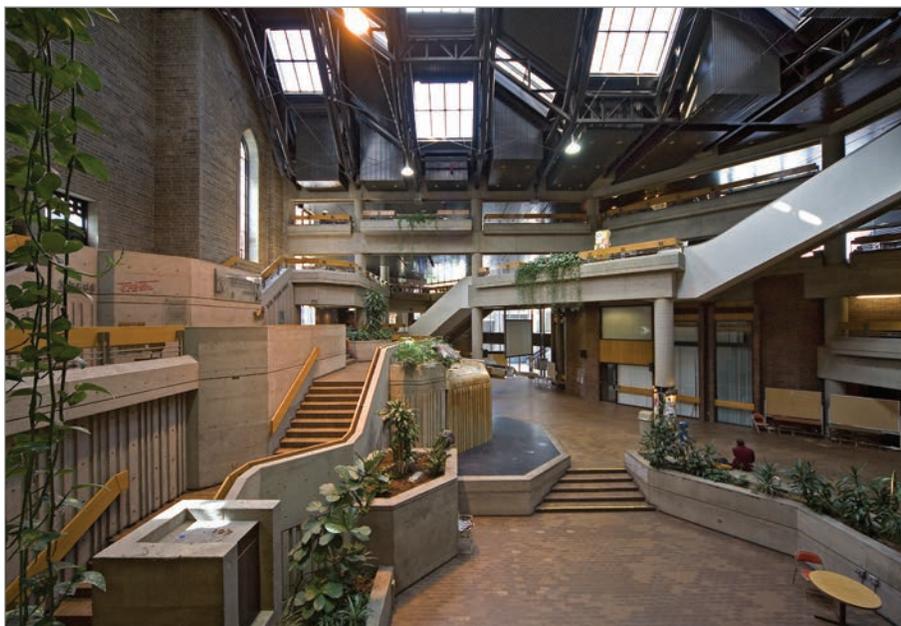
Même si la requalification est malhabile et que, pour reprendre un commentaire de l'époque, les bâtiments restent encore « relativement clos et fortement introvertis¹⁰³ », elle n'en demeure pas moins un geste phare des années 1970 parce qu'elle souhaite faire cohabiter des architectures

de plusieurs époques. La démolition de la nef de Gaston Gagnier, peu appréciée à l'époque, a également permis la création de la Grande Place, un espace intérieur extrêmement intéressant qui offre une perspective saisissante sur le transept sud dans une ambiance baignée de lumière (ill. 31-32). Les rassemblements et les va-et-vient des étudiants ravivent ainsi la valeur sociale de l'ancien bâtiment. De plus, ce ne sont pas seulement les parties les plus intéressantes de l'église Saint-Jacques qui ont été protégées ; la chapelle Notre-Dame-de-Lourdes est conservée intégralement. Les critiques n'abordent jamais ces questions pour se concentrer sur l'aspect le plus spectaculaire : les démolitions.

CONCLUSION

Depuis près de deux cents ans, l'église Saint-Jacques, dans ses multiples métamorphoses, est le témoin de la transformation du quartier et de la société

québécoise, depuis la présence du premier évêché de Montréal jusqu'à l'intégration au campus de l'UQAM. Dans l'histoire du patrimoine, l'église a été le premier lieu de culte catholique mis en vente, préfigurant une modification radicale des pratiques de la foi et un nombre toujours plus grand de bâtiments religieux à sauvegarder. Dans le cas de l'église Saint-Jacques, la situation a pris les accents d'un drame shakespearien. La vente, le sauvetage par le diocèse, la nouvelle mise en vente, l'achat par l'UQAM, les préservations et les démolitions ainsi que la construction de la nouvelle université ont été la source de bien des questionnements. Le choix des architectes, s'appuyant sur un relatif consensus des experts et de la population de ne garder que les éléments les plus emblématiques, se voulait une solution pour assurer la pérennité de la mémoire du site tout en lui garantissant un nouvel avenir. Si le clocher et le transept sud sont toujours là, de même que la chapelle Notre-Dame-de-Lourdes, la réception du



ILL. 32. GRANDE PLACE, PAVILLON JUDITH-JASMIN, UQAM (N.D.). | JEAN MERCIER. SOURCE : JODOIN LAMARRE PRATTE ARCHITECTES.

projet, malgré les éloges des experts, a montré la fragilité de l'avenue proposée. Pourtant le compromis, malgré tous les défauts inhérents à ce type de concessions mutuelles, était à la fois novateur pour des architectes influencés par les préceptes du modernisme et intéressant pour les défenseurs du patrimoine habitués à voir disparaître les bâtiments dans un fracas de bruit et de poussière. Ce n'est pas ainsi que la postérité a retenu l'histoire de cette sauvegarde.

Le processus à l'œuvre est intéressant à observer. De l'annonce de la vente du bâtiment, en 1964, à l'inauguration des pavillons universitaires, en 1979, l'histoire de la sauvegarde du patrimoine passe de la stupéfaction incrédule à la revendication assumée. Un pas de géant est franchi. Non seulement un public élargi apprécie désormais le patrimoine, mais l'argumentaire de la sauvegarde est beaucoup plus assuré. Dans ce contexte, les transformations des pratiques de la

foi de la société québécoise francophone, accompagnées parfois de rejets violents, font entrer les objets témoins dans la sphère du patrimoine. Le classement du clocher et du transept sud constitue une première au Québec. Entre 1922, date de l'adoption de la première Loi relative à la conservation des monuments et des objets d'art ayant un intérêt historique ou artistique, et 1973, année de classement du clocher et du transept sud, une cinquantaine d'églises sont protégées au Québec. Ces églises ont été construites durant le Régime français et même celles qui ont été érigées au dix-neuvième siècle témoignent de la « persistance des formes traditionnelles dans l'architecture catholique québécoise¹⁰⁴ », c'est-à-dire celles du Régime français. On peut penser à l'église de Saint-Bernard, à l'église Saint-Jeanne-de-Chantal ou à l'église Saint-Famille (île d'Orléans), classées respectivement en 1960, 1961 et 1964. L'intégration de l'église Saint-Jacques, dont les formes puisent plutôt dans le



ILL. 33. PROJET DES TOURS DE LA CHAPELLE SUR LE SITE DU COUVENT DES SŒURS GRISES. LA PRESSE (1975). | BIBLIOTHÈQUE ET ARCHIVES NATIONALES DU QUÉBEC.

répertoire néo-gothique, rompt avec une conception assez précise du monument historique. Après ce classement, plusieurs églises néo-gothiques ont été protégées et son venues légitimer la valeur de l'église Saint-Jacques et sa pertinence dans le fonds patrimonial québécois. On pense à Montréal à l'église Saint-Pierre-Apôtre ou à l'église unie Saint-James. Il y a plus encore. Pour la première fois, le gouvernement protège non pas un bâtiment entier, mais deux éléments architecturaux, fragments d'un même bâtiment historique. Le choix permet de prendre en charge ce qui apparaît le plus intéressant pour conserver la figure de l'église. L'aire de protection associée offre la possibilité de contrôler le développement du site et de conserver la présence des éléments protégés.

La requalification est, elle, étonnante. Elle symbolise la rencontre entre deux mondes, encore peu habitués à discuter. Le projet est à des années-lumière de la

place de la Tour, proposition également des années 1970, qui souhaite intégrer la chapelle de la maison-mère des sœurs grises dans un mégaprojet résidentiel¹⁰⁵ (ill. 33). Le projet relève le défi d'un « problème inédit », pour reprendre la formule de l'éditorialiste de *La Presse* en 1964, de ne pas tomber dans la facilité, c'est-à-dire « vendre et démolir¹⁰⁶ ». En ce sens, les architectes ont été dynamiques pour proposer très rapidement l'intégration du clocher et du transept sud de l'église Saint-Jacques, ainsi que l'intégration de la chapelle Notre-Dame-de-Lourdes. Ils ont également été attentifs à proposer des gabarits qui s'agencent avec les bâtiments et le milieu. Ils ont su créer des espaces conviviaux lumineux grâce à une fenestration abondante. Certes, comme le notait René Viau, cette architecture « n'est peut-être pas parfaite », mais elle a plusieurs mérites¹⁰⁷. De plus, les architectes ont voulu créer une université, jeune et dynamique, qui assume pleinement une présence dans la ville. Il y aurait d'ailleurs beaucoup à dire sur la conceptualisation des espaces et l'organisation des circulations internes. Toutefois, ce travail dépasse largement les objectifs de cette recherche. Disons, pour conclure, que l'intégration des bâtiments anciens s'inscrit dans une réflexion plus large sur la nouvelle fonction du campus uqamien.

Il faut souhaiter que la restauration du clocher de l'église Saint-Jacques pour le cinquantième anniversaire de la fondation de l'UQAM et le quarantième anniversaire de l'inauguration de la phase 1 du campus uqamien, lancée au printemps 2018, favorise une relecture de l'ensemble. Les travaux permettront assurément de découvrir le site sous un nouveau jour. La création d'une nouvelle place publique autour de la place Pasteur, quant à elle, favorisera peut-être une meilleure appropriation du lieu. Reste à espérer que les pavillons Judith-Jasmin et

Hubert-Aquin subissent également une cure de jouvence intérieure. Peut-être même reverrons-nous couler l'eau dans la fontaine de la Grande Place. À partir de ce moment, enveloppé d'une nouvelle splendeur, jugerons-nous le geste pour ce qu'il a été, c'est-à-dire un projet audacieux inscrit dans une approche novatrice qui a assurément une place importante dans l'histoire du patrimoine et de requalification, tant à Montréal qu'au Québec.

NOTES

1. Nadeau, Jean-François, 2016, « La conservation est aussi une affaire d'éducation », *Le Devoir*, 910 avril, p. A8.
2. Conseil des monuments et sites du Québec, 1998, « Gare au façadisme ! », *Continuité*, n° 75, p. 56.
3. Noppen, Luc, 1994, « Place-Royale : chantier de construction d'une identité nationale », dans Patrick Dieudonné (dir.), *Villes reconstruites : du dessin au destin. Actes du deuxième colloque international des villes reconstruites*, vol. II, Paris, L'Harmattan, p. 301-306.
4. Voir à ce propos Marsan, Jean-Claude, 2016, *Montréal en évolution : Quatre siècles d'architecture et d'aménagement*, Québec, Presses de l'Université du Québec, p. 395-481 ; Linteau, Paul-André, 2000, *Histoire de Montréal depuis la Confédération*, Montréal, Boréal, p. 425-574 ; et Lortie, André, 2004, « Montréal 1960 ; les singularités d'un archétype métropolitain », dans André Lortie (dir.), *Les années 1960 : Montréal voit grand*, Montréal, Centre canadien d'architecture, p. 75-148.
5. Drouin, Martin, 2008, « La renaissance du Vieux-Montréal : usage, histoire et architecture (1960-1979) », dans Capucine Lemaître et Benjamin Sabatier (dir.), *Patrimoine et patrimonialisation : fabrique, usages et réemplois*, Québec, MultiMondes, p. 179-202.
6. Drouin, Martin, 2012, « De la démolition des taudis à la sauvegarde du patrimoine (Montréal, 1954-1973) », *Urban History Review / Revue d'histoire urbaine*, vol. 41, n° 1, p. 2236.
7. Charlebois, Catherine et Paul-André Linteau, 2014, *Quartiers disparus : Red Light, Faubourg à M'Lasse, Goose Village*, Montréal, Cardinal.
8. Séguin, Anne-Marie, Paula Negron-Poblete et Philippe Apparicio, 2012, « Pauvreté et richesse dans la région montréalaise depuis l'après-guerre. Un paysage en mouvement », dans Dany Fougères (dir.), *Histoire de Montréal et de sa région*, Québec, Presses de l'Université Laval, p. 1143 et ss.
9. Corporation de développement économique, 1961, *Étude de rénovation urbaine*, Montréal, Rapport préparé pour la Cité de Montréal, p. 47-48.
10. Bernier, Lyne, 2015, *Les églises et les bâtiments à caractère religieux de Montréal : de la francisation à la patrimonialisation*, thèse de doctorat en architecture, aménagement de l'espace, Université de Bretagne occidentale, Brest, p. 327.
11. Drouin, Martin, 2005, *Le combat du patrimoine à Montréal, 1973-2003*, Québec, Presses de l'Université du Québec, p. 224.
12. Cité dans Robert, Jean-Claude, 1994, *Atlas historique de Montréal*, Montréal, Art Global / Libre Expression, p. 88.
13. Ferretti, Lucia, 1999, *Brève histoire de l'Église catholique au Québec*, Montréal, Boréal, p. 44-46.
14. Maurault, Olivier, 1923, *Saint-Jacques de Montréal. L'église – la paroisse*, Montréal, Au presbytère, p. 13-15.
15. Epstein, Clarence, 2015, *Montreal City of Spires: Church Architecture during the British Colonial Period, 1760-1860*, Québec, Presses de l'Université du Québec, p. 90.
16. *Id.*, p. 92-93.
17. Maurault, *Saint-Jacques de Montréal*, p. 20-24.
18. Ekemberg, Christian, 1987, *L'église Saint-Jacques, 1823-1979*, mémoire de maîtrise en étude des arts, Université du Québec à Montréal, Montréal, p. 141.
19. James, Ellen, 1985, *John Ostell. Architecte, Arpenteur – Architect, Surveyor*, Montréal, Musée McCord.
20. Robert, Jean-Claude, 2007, « Les Sulpiciens et l'espace montréalais », dans Dominique Deslandres, John A. Dickinson et Ollivier Hubert (dir.), *Les Sulpiciens de Montréal. Une histoire de pouvoir et de discrétion, 1657-2007*, Montréal, Fides, p. 168.

21. Noppen, Luc, 1982, « Bourgeau, Victor », *Dictionnaire biographique du Canada*, vol. 11, Université Laval / University of Toronto, n.p., [http://www.biographi.ca/fr/bio/bourgeau_victor_11F.html], consulté le 1 février 2018.
22. Vallée, Anne-Élisabeth, 2009, *La contribution artistique, pédagogique et théorique de Napoléon Bourassa à la vie culturelle montréalaise entre 1855 et 1890*, thèse de doctorat en histoire de l'art, Université du Québec à Montréal, Montréal, p. 305.
23. Beaugard, Christiane, 1983, *Napoléon Bourassa : la chapelle Notre-Dame-de-Lourdes à Montréal*, mémoire de maîtrise en histoire de l'art, Université du Québec à Montréal, p. 17-20.
24. Bassil, Soraya, Michel Allard et René Binette, 2013, *Sur les traces de Joseph Venne, architecte (1858-1925)*, Québec, Septentrion, p. 144-147.
25. Gauthier, Raymonde, 1991, « Clocher et transept sud de l'église Saint-Jacques », dans *Les chemins de la mémoire. Monuments et sites du Québec*, tome 2, Québec, Les Publications du Québec, p. 90.
26. Anonyme, 1934, « L'église de St-Jacques sera reconstruite rue Demontigny », *La Patrie*, 26 mai ; Anonyme, 1935, « La vieille tour de l'église Saint-Jacques – Un monument à conserver », *La Patrie*, 25 juin.
27. Bergeron, Claude, 1987, *L'architecture des églises du Québec, 1940-1985*, Québec, Presses de l'Université Laval, p. 42.
28. Lacasse, Danielle, 1989, « Du délinquant à l'ouvrier qualifié : le Mont-Saint-Antoine, 1945-1964 », *Histoire sociale / Social History*, vol. 22, n° 44, p. 291-292.
29. Archives de la Ville de Montréal, VM34, 52, Fonds de la Commission Jacques-Viger, Procès-verbal de la réunion du 4 novembre 1963.
30. Anonyme, 1964, « À vendre », *La Presse*, 17 février.
31. Anonyme, 1964, « Old Church Goes for Subway », *The Gazette*, 18 février.
32. Anonyme, 1964, « L'église St-Jacques sera mise en vente », *Montréal-Matin*, 17 février.
33. Anonyme, 1964, « L'église St-Jacques est à vendre », *Dimanche-Matin*, 16 février.
34. Anonyme, 1964, « Il faut sauver l'église Saint-Jacques », *La Presse*, 21 février.
35. Anonyme, 1964, « Dégager et parer l'église St-Jacques », *La Presse*, 28 mars.
36. Payette, Gracie, 1964, « Souscription pour l'église St-Jacques », *La Presse*, 15 avril.
37. Anonyme, 1964, « À la défense de l'église St-Jacques », *La Presse*, 14 mars.
38. Deux Amours, G., 1964, « La conservation de deux églises », *La Presse*, 14 avril.
39. Anonyme, 1964, « À la défense de l'église St-Jacques », *La Presse*, 14 mars.
40. Caron, René-L., 1964, « Un monument qu'il faut conserver », *La Presse*, 6 mars.
41. Anonyme, 1964, « À la défense de l'église St-Jacques », *La Presse*, 14 mars.
42. Anonyme, 1964, « Pourquoi détruire un à un nos monuments ? », *La Presse*, 9 mars.
43. Champoux, Roger, 1964, « Une flèche qu'il faut conserver », *La Presse*, 18 février.
44. Anonyme, 1965, « Les projets sont nombreux... », *La Presse*, 18 mars.
45. Anonyme, 1964, « City Won't Buy Church », *The Montreal Star*, 9 avril.
46. Lesage, Louis-Philippe, 1964, « Pour une place et une tour St-Jacques », *La Presse*, 18 mars.
47. Anonyme, 1964, « Démarches en vue de sauver le clocher de l'église St-Jacques », *La Presse*, 11 mars.
48. Anonyme, 1965, « L'église Saint-Jacques », *La Presse*, 18 mars.
49. Champoux, Roger, 1964, « Au nom de ces nobles pierres », *La Presse*, 3 avril.
50. La Ferrière, Philippe, 1964, « La Société historique s'en mêle », *Montréal-Matin*, 13 mars.
51. Pilon, Guy, 1964, « Suggestion au sujet de l'église St-Jacques », *La Presse*, 1 mars ; Payette, Gracie, 1964, « Souscription pour l'église St-Jacques », *La Presse*, 15 avril.
52. Champoux, Roger, 1964, « Une flèche qu'il faut conserver », *La Presse*, 18 février.
53. Léger, Mgr Paul-Émile, 1965, « Lettre de Son Éminence le Cardinal Paul-Émile Léger, Archevêque de Montréal », *La Semaine religieuse*, n° 36, 7 septembre, p. 778780.
54. *Ibid.*
55. Masson, Claude, 1965, « La paroisse St-Jacques passe aux séculiers », *L'est central*, 15 juin.
56. Léger, « Lettre de Son Éminence le Cardinal Paul-Émile Léger », *op. cit.*
57. Anonyme, 1965, « La paroisse St-Jacques sera paroisse-pilote et son église, celle du métro et de l'Expo », *Le Devoir*, 7 septembre.
58. Baum, Gregory, 2007, « Le pavillon chrétien d'Expo 67 », *Relations*, n° 178, n.p., [<http://cif.qc.ca/revue-relations/publication/article/le-pavillon-chretien-dexpo-67/>], consulté le 13 juin 2018.
59. Bernard, Thérèse (coord.), 1966, *Expo 67 : Guide officiel / Official Guide*, Montréal, Maclean-Hunter, p. 187.
60. Rivest, Jean, 1965, « Saint-Jacques devient une paroisse-pilote et l'église de l'Expo 67 et des usagers du métro », *La Presse*, 4 septembre.
61. Champoux, Roger, 1965, « Un phare au cœur de la cité », *La Presse*, 10 septembre.
62. Anonyme, 1966, « Centenaire de Saint-Jacques », *La Presse*, 13 août.
63. Anonyme, 1968, « Les problèmes s'accumulant, on étudie 'l'avenir' de l'église Saint-Jacques », *Dimanche-Matin*, 8 septembre.
64. Proulx, Jean-Pierre, 1970, « Le presbytère et la sacristie de l'église Saint-Jacques mis en vente », *Le Devoir*, 30 juin, p. 3.
65. Leblanc, Gérard, 1970, « La transformation du centre-ville accule des fabriques à liquider les biens de paroisses 'dépeuplées' », *Le Devoir*, 31 décembre 1970.
66. Collectif, 1972, « Manifeste pour la sauvegarde des biens culturels », *Le Devoir*, 2 décembre.
67. Da Silva, Maurice, 1972, « Un sommet de l'histoire de Montréal », *La Presse*, 28 octobre.
68. Beaulieu, Claude, Antonio Maranzi et Claude Turmel, 1969, *Rapport sur la valeur architecturale et esthétique de sept églises du centre de Montréal comprenant les églises Saint-Jacques, Saint-Pierre-Apôtre, Sainte-Brigide, Sainte-Catherine-d'Alexandrie, Sacré-Cœur, Sainte-Marguerite-Marie et Saint-Robert-Bellarmin, Diocèse de Montréal*, rapport interne, n.p.
69. Brouillette, Donald, 1973, « Conserver toute l'église Saint-Jacques », *Le Devoir*, septembre ; Marsan, Jean-Claude, 1972, « Pour la création d'un milieu authentique », *Le Devoir*, 14 juin.
70. Provost, Gilles, 1972, « L'église St-Jacques achetée par l'Uquam [sic] », *Le Devoir*, 23 février.

71. Marcoux, Alain, 2002, *The Life and Work of Dimitri Dimakopoulos Architect (1929-1995)*, mémoire de maîtrise en histoire de l'art, Université Concordia, Montréal, p. 72.
72. Consultas Inc., 1971, *Rapport sur le choix d'un site en vue de l'implantation de l'Université du Québec à Montréal*, Montréal, Consultas Inc.
73. *Ibid.*
74. Consultas Inc., 1972, *Planification en vue de l'implantation de l'Université du Québec à Montréal*, Montréal, Consultas Inc., septembre.
75. Anonyme, 1973, « Un entretien avec Dimitri Dimakopoulos : l'aménagement de l'université dans un contexte urbain », *Architecture/ concept*, janvier-février, p. 24.
76. Gosselin Geoffrion, Hélène, 1975, « Le nouveau campus de l'UQAM », *Architecture Concept*, janvier-février, p. 1014.
77. Prévost, Roland, 1973, « Une université vraiment intégrée au milieu urbain », *Bâtiment*, décembre, p. 2829.
78. BANQ Vieux-Montréal, Fonds E52, Commission des biens culturels du Québec, 1972, Procès-verbal de la 2^e réunion, 17 novembre.
79. BANQ Vieux-Montréal, Fonds E52, Commission des biens culturels du Québec, 1972, Procès-verbal de la 5^e réunion, 15 décembre.
80. BANQ Vieux-Montréal, Fonds E52, Lettre de Marcel Jetté, commissaire aux biens culturels, à Georges-Émile Lapalme, président de la Commission des biens culturels du Québec, 20 juillet 1973.
81. *Ibid.*
82. Commission des biens culturels, 1975, *Troisième rapport annuel*, Québec, Éditeur officiel du Québec, p. 133.
83. *Id.*, p. 171-173.
84. Sherrill, Henry W. (dir.), 1975, *Report of the Proceedings of the First International Conference on: The Challenge of Underused Church Property and the Search for Alternative*, Cambridge, Cheswick Center, p. 28.
85. Turcotte, Claude, 1976, « L'hôtel de ville s'occupe enfin d'affaire municipale », *La Presse*, 7 février.
86. Benoît, Jacques, 1978, « La réincarnation de l'église StJacques », *Le Devoir*, 31 mai.
87. Marsan, « Pour la création d'un milieu authentique », *op. cit.*
88. *Ibid.*
89. Benoît, Jacques, « La réincarnation de l'église St-Jacques », *op. cit.*
90. Duhamel, Alain, 1980, « L'UQAM a agrandi le centre-ville mais sans s'identifier au quartier », *Le Devoir*, 23 mai.
91. Leroux, Lise, 1978, « Un fiasco ! », *La Presse*, 14 juin.
92. Anonyme, 1978, « Rien à faire, le clocher jure ! », *La Presse*, 31 mai.
93. Baker, Joseph, 1981, « Introduction », dans *Conservation, Réhabilitation, Recyclage, colloque international organisé à Québec du 28 au 31 mai 1980*, Québec, Presses de l'Université Laval, p. 3.
94. Duhamel, Alain, 1975, « Rencontre avec M. Lapalme (2) », *Le Jour*, 6 novembre.
95. Simeone, Gian Giuseppe, 2001, « Bruxelles ou la solitude des façades », dans François Loyer et Christiane Schmuckle-Mollard (dir.), *Façadisme et identité urbaine*, Paris, Édition du patrimoine, p. 46.
96. Richards, Jonathan, 1993, *Facadism*, Londres, Routledge, p. 41.
97. Drouin, *Le combat du patrimoine*, p. 252.
98. Favreau, Mariane, 1990, « Des immeubles menteurs ? », *La Presse*, 11 février.
99. Semes, Patrick W., 2009, *The Future of the Past: A Conservation Ethic for Architecture, Urbanism, and Historic Preservation*, New York, Norton & Co.
100. Georgescu-Paquin, Alexandra, 2014, *Actualiser le patrimoine par l'architecture contemporaine*, Québec, Presses de l'Université du Québec, p. 10.
101. Marsan, *Montréal en évolution*, p. 535-537.
102. Viau, Roger, 1980, « L'UQAM, une université au cœur de la ville », *Vie des arts*, vol. 25, n° 99, p. 21.
103. Vanlaethem, France, 1986, « Le campus de l'UQAM : prix d'excellence 1980 et pourquoi pas 1990 ? », *ARQ Architecture-Québec*, n° 32, p. 23.
104. Ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine du Québec, « Église de Saint-Bernard », *Répertoire du patrimoine culturel du Québec*, [<http://www.patrimoine-culturel.gouv.qc.ca>], consulté le 30 juin 2018.
105. Drouin, Martin, 2015, « La sauvegarde des édifices conventuels et le développement de la conscience patrimoniale au Québec dans les années 1970 », dans Luc Noppen, Thomas Coomans et Martin Drouin (dir.), *Des couvents en héritage / Religious Houses: A Legacy*, Québec, Presses de l'Université du Québec, p. 231-253.
106. Champoux, Roger, 1964, « Une flèche qu'il faut conserver », *La Presse*, 18 février.
107. Viau, « L'UQAM, une université au cœur de la ville », p. 21.